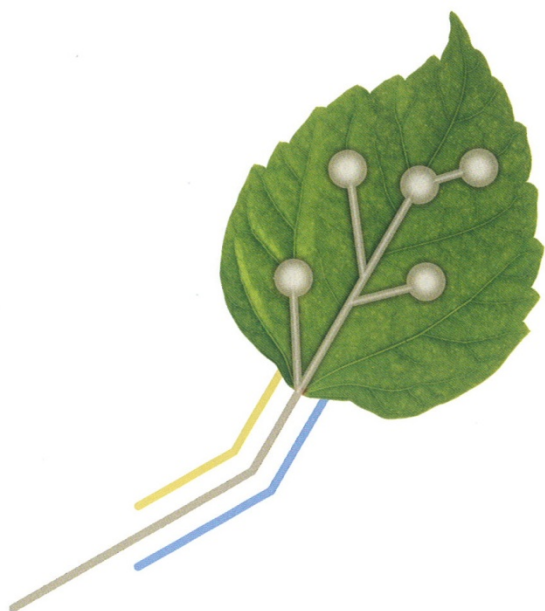


Fonds de recherche
du Québec –
Nature et technologies



Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQNT

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU MINISTRE	3
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
PARTIE 1 : LE FONDS EN BREF	
MISSION – VISION – VALEURS – DOMAINES DE RECHERCHE	7
PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE	8
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	9
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS	10
PARTIE 2 : L'ANNÉE EN BREF	
LES FAITS SAILLANTS 2013-2014	13
QUELQUES CHIFFRES – RÉPARTITION DES OCTROIS	16
PARTIE 3 : LES RÉSULTATS	
PLAN D'ACTION 2013-2014	17
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015	57
PARTIE 4 : L'APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET L'UTILISATION DES RESSOURCES	67
PARTIE 5 : ÉTATS FINANCIERS 2013-2014	69
PARTIE 6 : ANNEXES	85

*Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science

Monsieur le Ministre,

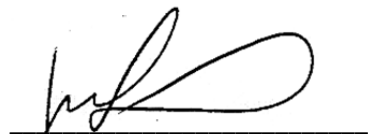
Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le *Rapport annuel de gestion 2013-2014* du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT). Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du *Plan d'action 2013-2014*. Les faits saillants de l'année sont sans doute l'adoption du *Plan stratégique 2014-2017* du FRQNT – à la suite de consultations et de réflexions – et la participation active du Fonds à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation du Québec (PNRI).

Parmi les principales réalisations du FRQNT, soulignons la poursuite du soutien prioritaire au développement d'une relève en personnel hautement qualifié, notamment par l'attribution de bourses d'excellence de recherche et de stages en milieu de pratique qui favorisent l'insertion des étudiants dans les entreprises. La majorité des étudiants estiment que la bourse attribuée a été un facteur important pour la poursuite de leurs études, et plus de 40 % des boursiers en milieu de pratique ont reçu une offre d'emploi de l'entreprise partenaire. Notons également le soutien accru à l'établissement de nouveaux chercheurs universitaires et aux chercheurs du collégial. À cet égard, le Prix d'excellence en recherche du FRQNT a été décerné cette année à un chercheur de collège et à un chercheur d'un centre collégial de transfert de technologie (CCTT). Les concours 2013-2014 ont également permis au Fonds de renforcer son soutien aux pôles d'excellence en recherche que sont les regroupements stratégiques et les équipes de recherche, qui apportent une contribution essentielle à la formation de la relève. Nous portons aussi à votre attention les partenariats internationaux – résultat de nos activités de représentation à l'échelle internationale – qui contribueront au rayonnement des chercheurs du Québec, et les nombreuses rencontres avec la communauté scientifique, les partenaires et les utilisateurs potentiels des résultats de recherche. Enfin, soulignons les activités de promotion et de mise en valeur de la recherche dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie.

En termes de réalisations de nature intersectorielle, notons l'attribution des prix Étudiants-chercheurs étoiles; l'organisation de forums de réflexion sur des thématiques visant à préciser les priorités de recherche et à lancer de grands projets intersectoriels; l'élaboration et la consultation sur les orientations de la future politique des trois Fonds de recherche en matière de conduite responsable; l'adoption d'une stratégie de mobilisation des connaissances des trois Fonds; la révision des Règles générales communes pour une meilleure synergie de l'action des Fonds; la mise en œuvre de la gestion de risques; l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et la poursuite de l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

La directrice scientifique,



Maryse Lassonde, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent *Rapport annuel de gestion 2013-2014* relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2013-2014* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

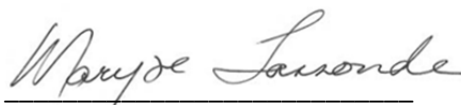
Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2014.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, OC, CQ, Ph. D., MSRC

La directrice scientifique,



Maryse Lassonde, OC, CQ, Ph. D., MSRC

PARTIE 1 LE FONDS EN BREF

Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est un organisme subventionnaire à but non lucratif instauré en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (RLRQ, chap. M-30.01) remplacée par la loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chap. M-15.1.0.1). Le 1^{er} juillet 2011, entré en vigueur le projet de loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec » (FRQ) et dirigés par le scientifique en chef, les trois Fonds (Nature et technologies, Santé, Société et culture) conservent leur mandat qui est de promouvoir et soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI^e siècle auxquels le Québec doit faire face. Ce regroupement a aussi comme objectif d'améliorer l'efficacité administrative, et ce, en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance et les principes de développement durable.

MISSION

Le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies a pour mission de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche universitaire et collégiale, la formation de personnel hautement qualifié, la diffusion de connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie (SNG), et ainsi contribuer au développement scientifique et à l'innovation, ainsi qu'à la prospérité économique et au développement durable du Québec.

VISION

Être un leader et un partenaire incontournable du développement de la recherche en SNG et de la société du savoir au Québec.

VALEURS

Quatre valeurs guident les actions du Fonds pour réaliser sa mission. Ces valeurs doivent se refléter dans la conduite de toutes les personnes œuvrant pour le Fonds, les membres du personnel, les conseillers scientifiques et les membres du conseil d'administration :

Professionalisme - Impartialité - Intégrité - Transparence

DOMAINES DE RECHERCHE

Énergie : Production d'énergie, transformation et utilisation d'énergie, transport d'énergie.

Environnement : Eau, air, terre, polluants, écologie et qualité du milieu, gestion et protection.

Fabrication et construction : Procédures de fabrication, procédés industriels, conception, grands ouvrages.

Matériaux : Matériaux de base, matériaux fonctionnels et intelligents, nanotechnologies.

Nature et interactions de la matière : Particules et rayonnement, atomes et molécules, états de la matière, terre, planètes et univers.

Organismes vivants : Êtres vivants, subcellulaire, cellulaire, génomique et protéomique, microbiologie, organisation et fonctions biologiques, psychologie - aspects biologiques, technologies biomédicales.

Ressources naturelles : Agriculture, forêts et végétaux, mines, eaux intérieures et océans.

Structures abstraites : Informatique théorique, mathématiques, statistiques et probabilités, outils mathématiques et informatiques.

Techniques, mesures et systèmes : Outils de caractérisation, phénomènes ondulatoires, systèmes électriques et électroniques, systèmes mécaniques, systèmes de transport.

Technologies de l'information et des communications : Communication, information, intelligence artificielle.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Bourse et stages

- Bourses de maîtrise en recherche
- Bourses de doctorat en recherche
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses de réintégration à la recherche
- Bourses thématiques
- Bourses pour la francophonie canadienne
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers
- Stages internationaux (pour les étudiants des regroupements stratégiques)
- Stages Accélération Québec FRQNT-MITACS

Subventions

- Établissement de nouveaux chercheurs
- Projet de recherche en équipe
- Regroupements stratégiques
- Programme pour le dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs de collège
- Programme de recherche pour les enseignants de collège

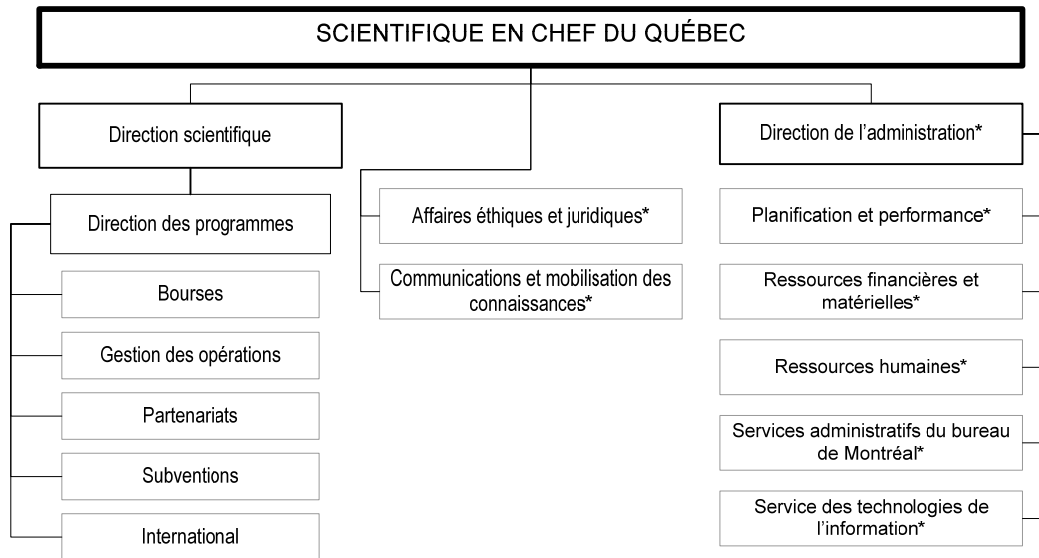
Partenariats pour l'innovation

- Volet 1 Projet de recherche orientée en partenariat
- Volet 2 Bourses en milieu de pratique BMP innovation
- Volet 3 Appui aux réseaux d'innovation
- Volet 4 Initiatives stratégiques pour l'innovation

Activités et services

Outre ses programmes d'aide financière, le FRQNT offre une expertise reconnue dans la gestion et l'évaluation scientifique de programmes de recherche. Différents organismes et ministères lui ont confié des mandats spéciaux de gestion (voir les résultats présentés à l'objectif 16).

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 MARS 2014 (PLAN D'EFFECTIFS 2013-2014) ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET

Effectifs relevant du budget du FRQNT	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Bureau du scientifique en chef	3,3	6,7	8,7	18,7
Direction scientifique	2	6	12	20
Total	5,3	12,7	20,7	38,7

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2014



Rémi Quirion
Président du C. A.
Scientifique en chef
Fonds de recherche du Québec



Carl-Éric Aubin
Professeur titulaire
Département de génie
mécanique
École Polytechnique de
Montréal
Centre de recherche du CHU
Ste-Justine



Céline Audet
Professeure en écophysiologie et
aquaculture
Directrice scientifique du Réseau
Aquaculture du Québec
Institut des sciences de la mer de
Rimouski
Université du Québec à Rimouski



Jacques Beauvais
Vice-recteur à la recherche
Université de Sherbrooke



Pascale Biron
Professeure agrégée
Département de géographie,
urbanisme et environnement
Université Concordia



Claire Boulé
Vice-présidente du C. A.
Directrice générale
Réseau Trans-tech
Parc technologique du
Québec métropolitain



Richard Cloutier
Président-directeur général
Centre québécois de
valorisation des
biotechnologies



Nancy Déziel
Directrice générale
Centre national en
électrochimie et en
technologies
environnementales



Louis Fortier
Professeur titulaire
Département de biologie
Université Laval



François Gagnon
Professeur titulaire
Département de génie
électrique
École de technologie
supérieure



Duygu Kocafe
Directrice des études de cycles
supérieurs en ingénierie
Département des sciences
appliquées
Université du Québec à
Chicoutimi



Maryse Lassonde
Directrice scientifique
Fonds de recherche du Québec
- Nature et technologies



Luc St-Arnault
Directeur général
Institut de finance
mathématique de Montréal



Madalina Surcel
Étudiante
Université McGill



Serge Vézina
Directeur – Structure, bâtiment
et projets spéciaux
Vice-président Ingénierie et
Projets Spéciaux International
Les Consultants S.M. inc.



**OBSERVATEUR
Jean Belzile**
Sous-ministre adjoint
Recherche, innovation et
science citoyenne
Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la
Technologie

COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de gouvernance

Quirion, Rémi (Président du comité)

Boulé, Claire

Biron, Pascale

Déziel, Nancy

Lassonde, Maryse

Comité des programmes

Lassonde, Maryse (Présidente du comité)

Aubin, Carl-Éric

Audet, Céline

Kocaeffe, Duygu

Comité de vérification

Beauvais, Jacques (Président du comité)

Cloutier, Richard

Déziel, Nancy

St-Arnault, Luc

Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

Gagnon, François (Président du comité)

Gagnon, Nancy (Membre externe)

Lassonde, Maryse

Kocaeffe, Duygu

Létourneau, Lyne (Membre externe)

Surcel, Madalina

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Lassonde, Maryse (Présidente du conseil scientifique)

Directrice scientifique, FRQNT

Pinel, Claude

Directeur des programmes, FRQNT

Bourget, Edwin

Consultant

Caillé, Alain

Département de physique, Université de Montréal

Carreau, Pierre J.

Département de génie chimique, École Polytechnique de Montréal

Hubert, Joseph¹

Département de chimie, Université de Montréal

Hurtubise, Jacques

Département de mathématiques et de statistique, Université McGill

¹ Participation ponctuelle pour le dossier sur l'électrification des transports.

PARTIE 2 L'ANNÉE 2013-2014 EN BREF

LES FAITS SAILLANTS 2013-2014

- **Bourses d'excellence et stages en milieu de pratique** : Augmentation du taux de succès aux concours; Attribution mensuelle des prix Étudiants-chercheurs étoiles visant la promotion de carrières en recherche et promotion accrue des lauréats.
 - 23 % des boursiers n'auraient pas, ou probablement pas, entrepris leur programme d'études sans la bourse du Fonds;
 - 72 % considèrent que la bourse a été un facteur important ou très important pour la poursuite de leur programme d'études;
 - 73 % est la part de la bourse dans l'ensemble des revenus des candidats;
 - 57 % des boursiers ont fait partie d'un groupe de recherche établi;
 - 84 % ont des publications ou présentations à leur actif (moyenne de 3,4 par boursier);
 - 41 % des boursiers en milieu de pratique BMP Innovation ont reçu une offre d'emploi de l'entreprise partenaire;
 - 51 % des stagiaires Accélération Québec ont décroché un poste en entreprise (étude longitudinale réalisée par Mitacs auprès des anciens stagiaires au Canada).

- **Établissement de nouveaux chercheurs universitaires** : augmentation du nombre de subventions attribuées.
 - 67 % des subventions utilisé pour le soutien des étudiants (192 étudiants et stagiaires postdoctoraux);
 - 155 étudiants et stagiaires postdoctoraux supervisés par 35 nouveaux chercheurs ayant terminé en 2012;
 - 69 % des nouveaux chercheurs ont établi des collaborations à l'extérieur du Québec;
 - 67 articles publiés dans des revues avec comité de lecture par 35 nouveaux chercheurs ayant terminé en 2012;
 - 9 % des chercheurs ont réalisé des activités de transfert auprès de milieux utilisateurs potentiels et 1 invention déclarée/brevet en instance.

- **Projets de recherche en équipe** : Augmentation de 25 % du nombre de nouveaux projets de recherche en équipe financés au concours. Limitation de la participation des chercheurs à deux projets de recherche en équipe à partir du concours 2014-2015, en raison de l'augmentation constante des demandes admissibles à ce programme et d'une enveloppe budgétaire limitée.
 - 64 % des subventions utilisé pour le soutien des étudiants (905 étudiants et stagiaires postdoctoraux soutenus);
 - 472 étudiants et stagiaires postdoctoraux supervisés par 64 équipes ayant terminé en 2012;
 - 69 % des équipes ont établi des collaborations à l'extérieur du Québec;
 - 384 articles dans des revues avec comité de lecture par 64 équipes ayant terminé en 2012;
 - 16 % des équipes ont réalisé des activités de transfert auprès de 14 milieux utilisateurs potentiels;
 - 13 % des équipes ont déclaré un total de 13 inventions déclarées/brevets en instance et 1 brevet obtenu.

- **Regroupements stratégiques** : 38 regroupements stratégiques soutenus dont 14 dans le cadre du concours tenu en 2012-2013. Un nouveau regroupement financé.
 - Plus de 10 000 étudiants encadrés annuellement : 4 523 étudiants de 2^e cycle, 4 872 étudiants de 3^e cycle et 1 336 stagiaires postdoctoraux;
 - 75 % des subventions utilisé pour le capital humain : 18 % pour le soutien des étudiants (512 étudiants et stagiaires postdoctoraux soutenus), 57 % pour le soutien de personnel hautement qualifié (417 personnes soutenues).

De 2010 à 2012, les 13 regroupements qui ont déposé une demande de renouvellement :

 - Près de 1 490 étudiants des 2^e et 3^e cycles diplômés et 260 stagiaires postdoctoraux formés;
 - 95 inventions déclarées, en instance, brevetées ou première licence;
 - 36 entreprises dérivées en activité, découlant des travaux des regroupements;
 - Effet de levier de la subvention sur le financement externe aux Fonds de 1 : 24,1.

- **Programmes de recherche orientée en partenariat** : Trois nouveaux programmes de recherche orientée en partenariat lancés et tenue de deux forums de transfert. Ouverture des programmes de subventions du FRQNT aux chercheurs d'établissements, qui pourront jouer le rôle de demandeur principal dans les programmes de recherche orientée en partenariat.
 - Pour 1 dollar versé par le FRQNT, **4,62 \$** versés par les partenaires des programmes;
 - **55 %** du montant des subventions de recherche orientées en partenariat utilisé pour le soutien des étudiants (381 étudiants et stagiaires postdoctoraux soutenus);
 - **337** étudiants et stagiaires postdoctoraux supervisés par 52 équipes ayant terminé en 2012;
 - Résultats de **14** projets de recherche financés dans le cadre Programme de recherche en partenariat sur l'aménagement et l'environnement forestiers présentés à plus de 100 personnes;
 - Résultats de **7** projets financés dans le cadre du Programme de recherche en partenariat sur la forêt boréale au Saguenay-Lac-Saint-Jean-II présentés à près de 100 intervenants du domaine forestier;

Les travaux de 52 équipes ayant terminé en 2012 dans le cadre de 7 programmes de recherche :

 - sont à l'origine de **68** développements ou améliorations : 21 nouvelles technologies, 13 procédés, 13 nouveaux matériaux, 9 nouveaux produits, 7 logiciels et 5 nouveaux dispositifs;
 - ont contribué à alimenter la réflexion concernant l'élaboration ou la modification de **8** politiques gouvernementales, règlements, lois ou décrets;
 - ont donné lieu à l'ouverture de **6** nouveaux marchés.
- Soutien de deux nouvelles initiatives stratégiques pour l'innovation et d'un nouveau réseau d'innovation.
- **Programme de recherche pour les enseignants de collèges** : lancement d'un 5^e concours. Ouverture des programmes aux chercheurs du collégial. Les dépenses admissibles comprennent désormais les stages pour étudiants du collégial. Tenue de la Journée annuelle de la recherche du FRQNT dans un CCTT et attribution du Prix d'excellence en recherche à deux chercheurs du collégial.
 - Près de **140** participants à la Journée annuelle de la recherche du FRQNT (chercheurs, gouvernement, industrie).
- Développement de partenariats internationaux :
 - Organisation d'un colloque Chine-Québec et soutien à la préparation d'un nouveau colloque;
 - Partenariat avec le réseau européen ERA-NET CHIST-ERA;
 - Participation à un programme pilote avec l'INRIA pour des projets de recherche France-Québec;
 - Élaboration en cours d'une stratégie internationale des trois Fonds de recherche.
- Développement de grands projets intersectoriels : tenue de trois activités de réflexion et de deux journées sur la relève qui ont mobilisé des représentants des milieux universitaire et collégial, d'instituts ou de consortiums de recherche, du secteur industriel, des ministères et organismes publics, et des milieux clinique, communautaire, social et politique. Lancement de deux appels de propositions pour des projets intersectoriels.
 - **95** participants à la Journée de réflexion sur la formation à la recherche; Pistes d'actions intégrées au *Plan stratégique 2014-2017*;
 - **150** participants à la Journée sur la relève en recherche en collaboration avec l'Acfas; Pistes d'actions intégrées au *Plan stratégique 2014-2017*;
 - Près de **180** participants au Forum sur le développement durable;
 - Plus de **80** experts au Forum intersectoriel sur la société inclusive;
 - **100** participants au Forum de réflexion de Prompt inc. sur la société québécoise numérique dans un contexte de développement durable, soutenu financièrement par le FRQNT et le FRQSC.

- Consultation, réflexion et adoption du *Plan stratégique 2014-2017* arrimé avec la PNRI. Appui au rôle-conseil du scientifique en chef auprès du gouvernement dans le cadre de la préparation de la PNRI et de sa mise en œuvre.
- Élaboration en cours d'une politique trois Fonds en matière de conduite responsable en recherche. Tenue d'une vaste consultation publique sur les orientations de cette politique.
 - **350** personnes ont répondu au sondage en ligne et **22** mémoires ont été déposés.
- Élaboration d'une stratégie de mobilisation des connaissances trois Fonds. Lancement de l'espace Web *Le Québec en recherche*. Consultation sur les outils de communication. Refonte en cours des sites Web des Fonds.
 - Diffusion de 3 bulletins électroniques de vulgarisation scientifique *Génial!* à **2 800** abonnés (principalement des chercheurs, étudiants de cycles supérieurs, professionnels et administrateurs de la recherche);
 - **10** histoires de retombées de la recherche par secteur présentées dans *Le Québec en recherche*, parmi les 400 recueillies auprès de la communauté de recherche. Mise jour de ces histoires à l'hiver 2014.
- Développement d'un nouveau portail pour le conseil d'administration, les comités du C. A. et les comités d'évaluation. Adoption des orientations informatiques des Fonds. Implantation de la nouvelle version du curriculum vitæ commun canadien (CVC).
- Négociations en vue du renouvellement des conventions collectives du personnel de soutien et du personnel professionnel. Implantation d'un système de gestion des ressources humaines trois Fonds.
- Poursuite de l'intégration des ressources financières et matérielles des trois Fonds, notamment révision de la répartition des dépenses du Bureau du scientifique en chef.
- Actualisation de l'évaluation des risques dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de gestion intégrée des risques.
- Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration. Formation du nouveau comité étudiant intersectoriel des Fonds de recherche.
- Révision en cours des Règles générales communes.
- Mise à profit de l'expertise du FRQNT : poursuite des mandats de gestion et d'évaluation scientifique qui lui ont été confiés par des ministères et organismes.
- Production d'un portrait de la recherche en développement durable au Québec.
- Mise en œuvre du plan d'action relatif aux recommandations du Vérificateur général du Québec sur l'optimisation des ressources.

QUELQUES CHIFFRES

- 37 445 636 \$** accordés en subventions;
- 15 926 284 \$** accordés en bourses et en stages;
- 53 371 920 \$** en investissement total.

Plus précisément, en 2013-2014, le FRQNT a soutenu financièrement :

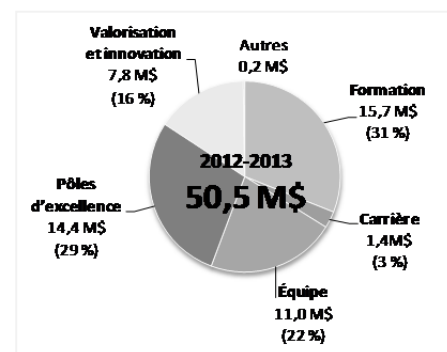
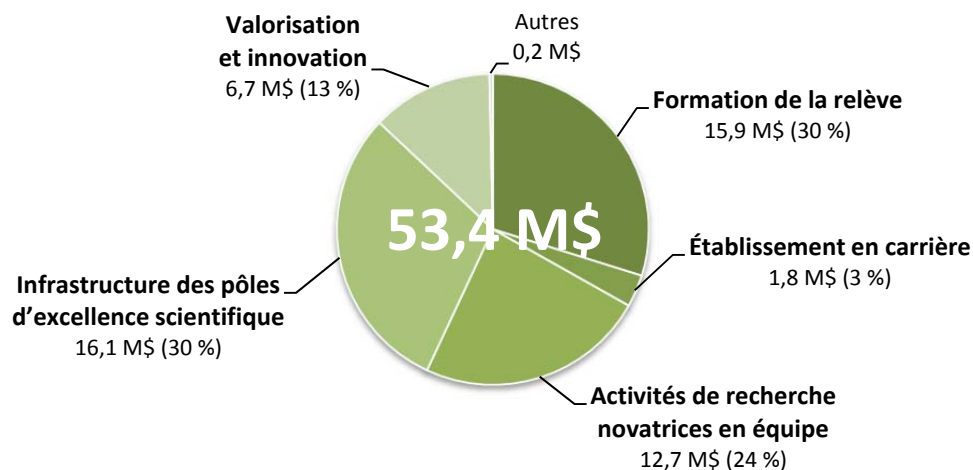
- 1 296** étudiants à la maîtrise et au doctorat;
- 248** stagiaires postdoctoraux;
- 84** nouveaux chercheurs dans les universités québécoises;
- 256** projets de recherche en équipe regroupant **811** chercheurs;
- 38** regroupements stratégiques composés de **1 980** chercheurs;
- 9** réseaux d'innovation et **3** initiatives stratégiques pour l'innovation composés de **187** chercheurs;
- 61** chercheurs ou enseignants de collèges intégrés à des équipes, à des regroupements stratégiques et à des projets de recherche orientée en partenariat, ou soutenus directement;
- 13** programmes de Projet de recherche orientée en partenariat menés avec **20** partenaires privés et publics, regroupant au total **324** chercheurs répartis dans **95** équipes.

RÉPARTITION DES OCTROIS ²

Le Fonds appuie principalement cinq axes à l'aide de ses programmes d'aide financière :

- **La formation de la relève** : Bourses et stages, y compris en milieu de pratique;
- **L'établissement en carrière** : Établissement de nouveaux chercheurs;
- **Les activités de recherche novatrices en équipe** : Projet de recherche en équipe;
- **L'infrastructure des pôles d'excellence scientifique** : Regroupements stratégiques;
- **La valorisation et l'innovation** : Projet de recherche orientée en partenariat, Appui aux réseaux d'innovation et Recherche pour les enseignants du collégial.

D'autres programmes de bourses et de subventions permettent de répondre à des besoins ponctuels.



² La répartition comprend désormais la part du Fonds et des partenaires. Elle ne tient pas compte des subventions pour l'équipement et des programmes externes.

PARTIE 3
LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION 2013-2014

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LA RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE, ET FAVORISER L'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE POINTE

AXE - PÔLES D'EXCELLENCE

OBJECTIF 1 : SOUTENIR L'INFRASTRUCTURE HUMAINE DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES DANS DES SECTEURS CLÉS POUR LE QUÉBEC

Les regroupements stratégiques sont des pôles d'excellence qui rassemblent des expertises complémentaires et des forces vives en recherche autour de grandes orientations. En 2013-2014, le Fonds a maintenu son soutien à 38 regroupements stratégiques répartis dans la plupart des secteurs et des domaines prioritaires pour le Québec (voir le tableau en page 56).

Parmi les 16 demandes admissibles, 14 regroupements stratégiques ont bénéficié d'une subvention à la suite du concours tenu en 2012-2013, ce qui correspond à un taux de succès de 87 %. Treize regroupements existants ont obtenu un renouvellement de leur financement et un nouveau regroupement, le Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMR), a été financé. Deux des 14 regroupements bénéficient des crédits de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI).

On estime qu'environ la moitié des professeurs-chercheurs des établissements universitaires du Québec qui œuvrent en sciences naturelles et génie (SNG) sont membres d'un regroupement stratégique. Au cours du présent exercice, 1 980 chercheurs participent aux activités de ces regroupements interuniversitaires, dont plusieurs rassemblent des chercheurs provenant des régions et des grands centres. Ces regroupements interdisciplinaires et intersectoriels pour certains constituent un milieu de formation riche.

LES 38 REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES FINANCÉS EN 2013-2014

Composition ³ :

- **1 710** chercheurs universitaires de 39 établissements différents;
- **22** chercheurs du collégial;
- **82** chercheurs gouvernementaux de 38 centres de recherche différents;
- **43** chercheurs industriels;
- **98** chercheurs de l'extérieur du Québec;
- **26** chercheurs détenteurs d'autres statuts.

Nombre d'étudiants encadrés annuellement dans les regroupements ⁴ :

- **4 523** étudiants de deuxième cycle;
- **4 872** étudiants de troisième cycle;
- **1 336** stagiaires postdoctoraux.

SOUTIEN FINANCIER À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL DE RECHERCHE
(rapports financiers transmis en 2013-2014)

- **18 %** des subventions sont utilisés pour le soutien des étudiants (2,7 M\$);
- **57 %** des subventions sont utilisés pour le soutien de personnel hautement qualifié (8,6 M\$);
- **512** étudiants ont bénéficié d'une bourse, d'un complément de bourse ou d'une rémunération : 83 étudiants inscrits au premier cycle, 154 à la maîtrise, 212 au doctorat et 63 stagiaires postdoctoraux;
- Soutien à la rémunération de **417** personnes : 253 professionnels de recherche, 103 techniciens de recherche et 61 employés des services administratifs.

³ Nombre de membres principaux et autres membres distincts parmi les 38 regroupements.

⁴ Moyenne annuelle des étudiants qui font partie d'un regroupement et qui sont encadrés par un membre principal. Les étudiants des chercheurs qui appartiennent à plus d'un regroupement pourraient être comptés en double.

Les rapports financiers transmis en 2013-2014 révèlent l'importance des subventions programme Regroupements stratégiques pour la formation de la relève. De plus, la subvention accordée permet de couvrir environ 50 % des frais pour les infrastructures humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement du regroupement. Ainsi, en 2012-2013, 417 professionnels de recherche, techniciens et personnel administratif ont été soutenus par la subvention des regroupements stratégiques.

Lors du concours 2013-2014, 13 regroupements stratégiques ont déposé une demande de renouvellement. Les nombreux indicateurs recueillis à cette étape permettent d'apprécier la richesse et l'ampleur des réalisations des trois dernières années.

RETOMBÉES DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Entre janvier 2010 et juin 2012, les **13 regroupements** qui ont déposé une demande de renouvellement dans le cadre du concours 2013-2014 ont généré d'importantes retombées, notamment :

Formation de la relève

- Près de **1 490** diplômés des deuxième et troisième cycles et **260** stagiaires postdoctoraux ont terminé leur stage;
- **2 290** nouveaux étudiants des deuxième et troisième cycles et stagiaires postdoctoraux ont été recrutés;
- **15 %** des étudiants sont supervisés conjointement par plusieurs membres principaux d'un même regroupement;
- En moyenne, **28 %** des étudiants qui font partie du regroupement reçoivent une bourse d'excellence.

Collaborations

- Participation des membres principaux à près de **100** réseaux de recherche ou collaborations scientifiques pancanadiens et internationaux (45 %).

Avancement et transfert de connaissances

- Près de **4 900** publications scientifiques dans des revues avec comité de lecture. Environ 10 % de ces publications sont effectuées conjointement par plusieurs membres principaux d'un même regroupement;
- Plus de **2 400** publications dans des actes de colloques;
- Près de **850** autres publications : rapports ou avis pour le gouvernement (près de 260), chapitres de livre, livres ou monographies, textes de vulgarisation;
- Activités de transfert (recherche en partenariat, consultations, contrats, transfert d'innovations ou d'applications) avec **480** organismes distincts qui sont des utilisateurs potentiels de la recherche, dont 38 % du secteur privé et 42 % de l'extérieur du Québec;
- Près de **390** contrats, pour une valeur globale de 19 M\$;
- **95** inventions déclarées, en instance, brevetées ou soumises à une première licence;
- **36** entreprises dérivées dont les activités découlent des travaux des regroupements.

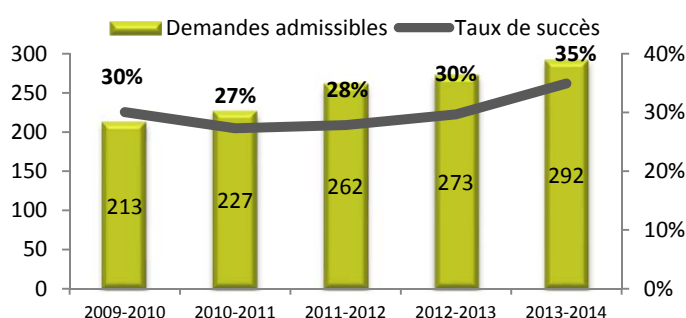
Effet de levier de la subvention sur le financement externe aux Fonds de **1 pour 24,1**.

OBJECTIF 2 : BONIFIER L'APPUI AUX PROJETS DE RECHERCHE EN ÉQUIPE ET MAINTENIR LEUR DIVERSITÉ

Les programmes Projet de recherche en équipe et Regroupements stratégiques constituent deux leviers d'actions complémentaires qui visent à soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence en recherche. Les membres du conseil d'administration du Fonds considèrent qu'il est essentiel de mieux soutenir le programme Projet de recherche en équipe, qui est très important pour la formation de la relève, la recherche fondamentale et la recherche multidisciplinaire.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE SUBVENTIONS ACCORDÉES

Lors du concours 2013-2014, 225 des 292 demandes admissibles répondaient aux critères d'excellence et ont été recommandées pour du financement. Parmi celles-ci, 102 nouvelles subventions ont été accordées, soit 25 % de plus qu'en 2012-2013. Le taux de succès du concours est donc de 35 % en 2013-2014, comparativement à 30 % lors du concours précédent.



Une légère augmentation de l'enveloppe budgétaire et la réduction du montant de la subvention moyenne accordée (47 047 \$ pour ce concours vs 50 625 \$ au concours précédent) ont permis de soutenir ces subventions additionnelles. Le Fonds finance au total 256 projets de recherche en équipe, incluant les engagements des concours antérieurs.

LES 256 PROJETS DE RECHERCHE EN ÉQUIPE FINANÇÉS EN 2013-2014

Composition :

- 653 chercheurs universitaires;
- 3 chercheurs du collégial;
- 42 chercheurs gouvernementaux;
- 11 chercheurs industriels;
- 64 chercheurs de l'extérieur du Québec;
- 38 chercheurs détenteurs d'autres statuts.

Cinq principaux domaines de recherche :

- 18 % Organismes vivants (46)
- 17 % Techniques, mesures et systèmes (44)
- 15 % Matériaux (39)
- 12 % Technologies de l'information et des communications (31)
- 11 % Nature et interactions de la matière (28)

Les rapports financiers transmis en 2013-2014 montrent que la majeure partie de la subvention est utilisée par les chercheurs pour soutenir la relève aux différents niveaux d'études. Ces résultats témoignent de la contribution importante et reconnue de ces équipes à la formation de personnel hautement qualifié.

SOUTIEN FINANCIER À LA RELÈVE (rapport financier transmis en 2013-2014)

- **64,1 %** du montant des subventions a servi à soutenir des étudiants (6,9 M\$);
- **905** étudiants ont bénéficié d'une bourse, d'un complément de bourse ou d'une rémunération : 132 étudiants inscrits au premier cycle, 255 à la maîtrise, 370 au doctorat et 148 stagiaires postdoctoraux.

RÉVISION ANNUELLE DU PROGRAMME PROJET DE RECHERCHE EN ÉQUIPE

Des modifications ont été apportées aux règles et aux modalités de ce programme pour le concours 2014-2015, en raison de l'augmentation substantielle des demandes au cours des six dernières années – dont le nombre est passé de 181 au concours de 2007-2008 à 292 en 2013-2014 –, du nombre croissant de chercheurs distincts qui intègrent plusieurs équipes et du nombre de chercheurs bénéficiant de plusieurs financements dans ce programme. Ainsi, dorénavant, les chercheurs ne pourront participer qu'à deux projets de recherche en équipe financés ou en demande de financement. Le montant maximal de la subvention a également été réduit à 60 000 \$ et la demande de subvention pour l'achat d'équipement sera maintenant limitée à 50 000 \$.

RETOMBÉES DES PROJETS DE RECHERCHE EN ÉQUIPE

Les rapports finaux des chercheurs de la cohorte qui a terminé en 2011-2012 montrent les retombées des projets de recherche en équipe. Ainsi, les 64 équipes qui ont transmis leur rapport (taux de réponse de 97 %) ont contribué aux retombées suivantes :

Formation de la relève

- Les 64 équipes ont supervisé au total **472** étudiants et stagiaires postdoctoraux, dont **77 %** sont soutenus financièrement par la subvention (62 étudiants inscrits au premier cycle, 241 aux cycles supérieurs et 62 stagiaires postdoctoraux).

Collaborations

- **69 %** des équipes (44) ont entretenu au total **116** collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec (17 % des collaborations au Canada et 83 % à l'international);
- **44 %** des équipes (28) ont établi **44** partenariats à l'extérieur de l'université, principalement avec les secteurs privé et gouvernemental.

Avancement et transfert de connaissances

- **89 %** des équipes (57) ont publié au total **384** articles dans des revues avec comité de lecture et 149 autres publications. Parmi ces dernières, 30 sont des articles qui ont paru dans des revues sans comité de lecture, des chapitres de livre, des livres ou des monographies, des rapports ou des avis pour le gouvernement ou des textes de vulgarisation. S'ajoutent à cela 75 publications soumises, acceptées ou sous presse;
- **75 %** des équipes (48) ont réalisé au total **438** présentations;
- **16 %** des équipes (10) ont réalisé des activités de transfert auprès de **14** milieux utilisateurs potentiels des secteurs privé (6), gouvernemental (4) et autres (4) [secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, instituts de recherche en santé et des services sociaux];
- **13 %** des équipes (8) ont **13** inventions déclarées ou brevets en instance et **1** brevet obtenu;
- **20 %** des équipes (13) ont diffusé leurs résultats dans les médias (**61** activités de diffusion), essentiellement dans la presse et à la radio.

OBJECTIF 3 : FAVORISER UNE MEILLEURE EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES EN ENCOURAGEANT LE PARTAGE D'ÉQUIPEMENT

COMITÉ INTERFONDS SUR LE FONCTIONNEMENT ET LE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES MAJEURES DE RECHERCHE

Formé en 2012-2013 à l'initiative du scientifique en chef du Québec, le comité interFonds sur le fonctionnement et le financement de plateformes d'équipements ou d'installations majeurs a pour mandat de développer une stratégie créative avec tous les partenaires concernés, afin d'assurer le financement à long terme de ces parcs d'équipements et de ces outils indispensables au maintien et à l'amélioration de la compétitivité des chercheurs québécois au Canada et à l'étranger.

Une première proposition de stratégie qui prend en compte la planification stratégique 2014-2017 des Fonds et les orientations de la PNRI annoncée en octobre 2013 a été élaborée. Le comité s'est réuni à l'hiver 2014 afin d'étudier cette proposition, qui vise un meilleur arrimage des interventions des Fonds avec celles du gouvernement du Québec, de la FCI et d'autres partenaires potentiels. Les travaux du comité vont se poursuivre en 2014-2015, afin d'ajuster la stratégie avec les budgets alloués aux Fonds de recherche et avec les nouvelles modalités de mise en œuvre des frais indirects de recherche (FIR).

AXE - MULTIDISCIPLINARITÉ ET INTERNATIONALISATION

OBJECTIF 4 : FACILITER LA RECHERCHE EN COLLABORATION MULTIDISCIPLINAIRE ET À L'INTERFACE DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

TRAVAUX DU COMITÉ INTERFONDS POUR SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA RECHERCHE MULTISECTORIELLE

Le comité interFonds sur les grands projets intersectoriels, mis sur pied en 2012-2013 à l'initiative du scientifique en chef du Québec, a pour mandat d'établir, dans un premier temps, les critères de sélection qui guideront le choix de projets d'envergure porteurs et significatifs pour le Québec.

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont terminé la démarche de réflexion en vue de préciser les priorités de recherche, de lancer de grands projets intersectoriels et de mobiliser des pratiques, des approches et des acteurs de la recherche issus de divers secteurs et milieux. Les forums intersectoriels suivants ont été organisés :

- Journée de réflexion sur la formation à la recherche (95 participants issus du monde universitaire et collégial, de ministères, d'organisations et d'organismes subventionnaires, ainsi que des étudiants);
- Forum sur le développement durable (près de 180 participants issus des milieux universitaire et collégial, d'instituts ou de consortiums de recherche, du secteur industriel, des ministères, d'organismes publics et des milieux communautaire, social et politique);
- Journée de relève en recherche en collaboration avec l'Acfas (150 participants, soit des étudiants-chercheurs des grands centres et des régions, et des représentants des associations étudiantes);
- Soutien du FRQNT-FRQSC au forum de réflexion de Prompt inc. sur la société québécoise numérique dans un contexte de développement durable (une centaine de participants issus du milieu universitaire et collégial, de l'industrie, de ministères et de municipalités);
- Forum intersectoriel sur la société inclusive : développement d'un projet intersectoriel en adaptation-réadaptation et intégration sociale (plus de 80 experts des milieux cliniques, de la recherche, de l'éducation, de l'emploi, des arts et de la culture, et d'organismes de promotion et de défense des droits).

Une synthèse des forums de réflexion mettant en évidence les enjeux, les priorités de recherche et les actions des Fonds en matière de financement est disponible sur le site Web des Fonds de recherche du Québec.

Des initiatives exploratoires ont également été poursuivies en 2013-2014, afin de développer des partenariats internationaux dans le cadre des grands enjeux de société. À cet égard, signalons le soutien des Fonds à la proposition d'attirer à Montréal le secrétariat de *Future Earth*, une organisation internationale qui a pour mission de favoriser la recherche et l'innovation nécessaires pour relever les défis du développement durable et des changements climatiques. Des groupes de recherche sur le vieillissement de la population, le développement durable et le transport électrique ont également été rencontrés lors de la mission gouvernementale au Japon. Finalement, des propositions de recherche ont été soumises aux Fonds de recherche du Québec et à des ministères sur l'impact de la tragédie de Lac-Mégantic sur l'environnement, la santé de la population et la reconstruction de l'espace urbain. Il s'agit d'un sujet porteur pour le développement d'actions concertées.

PROGRAMMES DE RECHERCHE INTERFONDS FINANÇÉS ET EN DÉVELOPPEMENT

Programmes trois Fonds :

- Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière;
- Bourses thématiques de recherche de maîtrise et de doctorat NE³LS sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies (poursuite des engagements);
- Lancement, en juin 2013, de l'appel de propositions trois Fonds : Action concertée pour soutenir la recherche intersectorielle sur le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé;
- Lancement d'un appel de propositions en novembre 2013 pour la création d'un réseau de recherche et d'innovation sur les NE³LS.

Programmes FRQNT-FRQS :

- Réseau d'innovation en technologie de la santé;
- Programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries;
- Programme de recherche en partenariat sur la sécurité routière.

Programmes FRQNT-FRQSC :

- Programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre;
- Quatre regroupements stratégiques : Réseaux d'entreprise, logistique et transport; Opérationnalisation du développement durable; Musique, médias et technologies; Cerveau, langage et musique.

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ ÉTUDIANT INTERSECTORIEL DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

En 2012-2013, le Comité permanent des affaires étudiantes (CPAE) du FRQS a reçu des trois conseils d'administration le mandat de participer à la mise en place d'un comité étudiant intersectoriel des Fonds de recherche du Québec (CEIFRQ). En 2013-2014, un processus de sélection rigoureux a été établi en vue d'un appel de candidatures. Le scientifique en chef a alors invité les étudiants de tous les établissements universitaires et collégiaux à soumettre leur candidature. Parmi les 72 candidatures reçues, huit ont été retenues lors de la présélection par le CPAE. Le comité a ensuite produit un rapport faisant état du processus de sélection, et celui-ci a été transmis au scientifique en chef et aux trois directeurs scientifiques en octobre 2013.

À la suite d'un examen des candidatures, quatre étudiants ont été invités à faire partie du CEIFRQ, auquel participent également les représentants étudiants qui siègent aux conseils d'administration de chaque Fonds. Fait unique, ce comité est composé d'étudiants dont la formation ou le projet de recherche est intersectoriel. Un membre du personnel des Fonds de recherche assure le rôle de coordonnateur au sein de ce comité. Le CEIFRQ a pour mandat de déterminer les meilleures stratégies pour contribuer au développement et au rayonnement de la carrière d'étudiants-chercheurs, tous domaines confondus. Le lancement officiel et la première rencontre du comité sont prévus pour juin 2014.

DES ÉQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES ET MULTISECTORIELLES DANS LES PROGRAMMES DU FRQNT

Rappelons que depuis plus de 10 ans, les demandes d'aide financière sont acheminées à l'un des trois Fonds selon l'objet de recherche, et non plus sur la base de la discipline d'appartenance du chercheur. L'objet de recherche est le phénomène naturel, technologique ou social sur lequel porte directement le regard scientifique. L'objet pouvant représenter un lieu de rencontre de plusieurs disciplines, car l'approche des Fonds vise à favoriser la multidisciplinarité. On constate ainsi que la majorité des équipes de recherche financées par le FRQNT réunissent des chercheurs de disciplines différentes et que de nombreuses équipes rassemblent des chercheurs d'au moins deux secteurs.

PROJETS RÉALISÉS PAR DES ÉQUIPES MULTISECTORIELLES

- 55 projets de recherche en équipe, soit 22 % des équipes financées;
 - 20 projets de recherche orientée en partenariat, soit 21 % des projets financés.
-

OBJECTIF 5 : FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS EN SNG

Plusieurs programmes du FRQNT permettent de soutenir la mobilité internationale des étudiants du Québec et d'attirer les étudiants étrangers dans des domaines stratégiques pour la province.

ATTRIBUTION DE STAGES INTERNATIONAUX À DES ÉTUDIANTS DE REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Le programme Stages internationaux vise à favoriser la mobilité des étudiants à la maîtrise et au doctorat dont les activités de recherche s'inscrivent dans la programmation scientifique des regroupements stratégiques grâce aux crédits de la SQRI. Depuis 2012, les étudiants étrangers inscrits au sein d'un regroupement stratégique peuvent effectuer un stage à l'international. Ce programme permet également aux regroupements stratégiques d'accueillir des étudiants étrangers dans une proportion maximale de 25 % des stages. Les stagiaires bénéficient d'un soutien financier d'une valeur maximale de 15 000 \$ pour couvrir des frais de déplacement et de subsistance.

En 2013-2014, 65 nouveaux stages internationaux d'une durée moyenne de 4,8 mois ont été accordés à des étudiants de 28 regroupements stratégiques (29 étudiants canadiens ou résidents permanents et 36 étudiants étrangers). Un stage a été reporté à l'année suivante.

	Citoyen et résident permanent	Étudiant étranger inscrit au Québec	Étudiant étranger venant au Québec	Total
Maîtrise	7	2	6	15
Doctorat	22	21	7	50
	29 (45 %)	23 (35 %)	13 (20 %)	65

Parmi les 64 stages financés en 2013-2014, 13 étudiants étrangers ont été accueillis dans un regroupement stratégique et 51 étudiants de regroupements stratégiques ont réalisé un stage à l'étranger, principalement aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne. Les 64 stages internationaux financés sont répartis dans l'ensemble des domaines de recherche en SNG, mais les trois quarts se rapportent à cinq domaines : organismes vivants (16, soit 25 %); matériaux (12, soit 19 %); technologies de l'information et des communications (7, soit 11 %); environnement (7, soit 11 %); nature et interactions de la matière (7, soit 11 %).

DESTINATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS ET DES STAGIAIRES POSTDOCTORAUX

	Bourses d'excellence (55 nouveaux boursiers)	Stages internationaux (51 stagiaires)
Europe	34 % (8 pays, principalement la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas)	63 % (8 pays, principalement la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne)
Amériques	55 % (États-Unis)	31 % (États-Unis)
Asie-Pacifique	7 % (Australie et Chine)	6 % (Inde, Japon et Australie)
Afrique-Moyen-Orient	4 % (Arabie saoudite et Israël)	–

SOUTIEN À LA MOBILITÉ DES TITULAIRES D'UNE BOURSE DE RECHERCHE

Parmi les nouveaux boursiers financés en 2013-2014, 7 % (34) ont choisi de réaliser leurs études ou leur stage postdoctoral dans une autre province du Canada et 12 % (55) à l'étranger :

- Autres provinces : 8 % des boursiers à la maîtrise (19 sur 227), 5 % des boursiers au doctorat (9 sur 185) et 10 % des boursiers au postdoctorat (6 sur 62). On constate que la proportion des boursiers à la maîtrise qui étudient dans une autre province a doublé par rapport au dernier concours (4 %);
- International : 5 % des boursiers à la maîtrise (11 sur 227), 6 % des boursiers au doctorat (11 sur 185) et 53 % des boursiers au postdoctorat (33 sur 62). Cette dernière proportion est supérieure à celle du dernier concours (33 %).

De plus, le programme BMP Innovation, ouvert en 2008-2009 aux étudiants étrangers, a permis cette année à 28 nouveaux étudiants étrangers inscrits dans une université québécoise de réaliser un stage en milieu de pratique au Québec (soit 30 % des nouveaux boursiers BMP).

ATTRIBUTION DE BOURSES DE DOCTORAT EN RECHERCHE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le programme de bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers, lancé en 2011-2012 grâce aux crédits de la SQRI, a pour objectif de stimuler l'intérêt des étudiants étrangers à entreprendre ou à poursuivre des études doctorales au Québec dans des domaines de recherche ciblés : aérospatiale, nouvelles technologies de l'information et des communications, nouvelles technologies de la santé, génomique et nanotechnologies. En 2013-2014, sept nouvelles bourses ont été accordées parmi les 15 demandes admissibles (taux de succès : 47 %). Enfin, cinq stages de recherche en partenariat avec Mitacs ont été offerts à des étudiants étrangers.

OBJECTIF 6 : ENCOURAGER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN FACILITANT LA PARTICIPATION DES CHERCHEURS À DES PROJETS CANADIENS ET INTERNATIONAUX

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE COLLABORATION INTERNATIONALE DES FONDS DE RECHERCHE

Dans le cadre de son mandat visant notamment à mieux positionner et à faire rayonner la recherche québécoise au Canada et à l'international, le scientifique en chef du Québec a mis sur pied, en juin 2012, un comité interFonds pour élaborer une stratégie de partenariat à l'international des Fonds de recherche du Québec. Le comité s'est réuni en 2013-2014 et des consultations ciblées ont été menées auprès du gouvernement et des universités. Une première proposition de stratégie internationale a été élaborée avec le soutien d'une firme experte, mettant notamment en lumière le mandat des Fonds, les principes directeurs, les atouts, les barrières et les défis à relever pour les Fonds de recherche. Cette proposition tient compte des orientations retenues dans le prochain cycle triennal des Fonds et de la PNRI. La stratégie de collaborations nationales et internationales a été discutée lors de la réunion du conseil d'administration, en avril 2014.

REPRÉSENTATIONS INTERNATIONALES DES FONDS DE RECHERCHE

Le scientifique en chef du Québec a également réalisé plusieurs activités de représentation à l'étranger en vue de développer des partenariats. À ce chapitre, notons en particulier :

- Une mission gouvernementale Québec-Mexique qui a notamment été l'occasion de renforcer la synergie entre des acteurs des secteurs du commerce et de la recherche-innovation;
- Une mission gouvernementale Québec-Asie, au Japon, avec la participation de la directrice scientifique du FRQNT, au cours de laquelle des groupes de recherche œuvrant dans les thématiques du vieillissement de la population, du transport électrique et du développement durable ont été rencontrés;
- Une mission en France, avec la participation de la directrice scientifique du FRQNT, au cours de laquelle ont été rencontrés les principaux acteurs de la recherche : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence nationale de recherche, le Centre national de la recherche scientifique, l'Académie des sciences, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, la Fondation Maison des sciences de l'homme et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);
- Une visite à Munich, en Bavière, qui a donné lieu à des rencontres avec plusieurs organismes de financement de la recherche en Allemagne, avec des hauts dirigeants du ministère de l'Éducation, des Sciences et des Arts de la Bavière, avec la direction internationale des *Fraunhofer* et avec plusieurs fondations. On y a notamment abordé les thématiques de recherche portant sur les réseaux intelligents et sur l'électrification du transport;
- Une mission en Inde pour une présentation du scientifique en chef au *Delhi Sustainable Development Summit* et des rencontres avec des représentants du gouvernement indien, avec des leaders internationaux et avec des représentants d'institutions œuvrant en science et en technologie, dans les milieux universitaires et dans les secteurs de l'aéronautique et des sciences de la vie.

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES CANADIENS ET INTERNATIONAUX

Les activités de représentation nationale et internationale du scientifique en chef du Québec et de la directrice scientifique du FRQNT ont permis de développer des partenariats avec des organismes subventionnaires canadiens, en particulier le CRSNG, Mitacs et la FCI, et avec des organismes subventionnaires internationaux. Sur le plan international, notons les réalisations suivantes du FRQNT :

- Adhésion, à titre de membre associé, au consortium européen ERA-NET CHIST-ERA, un réseau de recherche européenne coordonnée sur les défis à long terme dans les sciences des technologies de l'information et des communications, pour le financement de deux projets de recherche avec des chercheurs du Québec;
- Cofinancement de cinq projets dans le cadre du programme Équipes associées de l'Institut national de la recherche en informatique et automatique (INRIA) pour la réalisation de projets conjoints France-Québec;
- Tenue, à Québec, d'un colloque bilatéral FRQNT-*National Natural Science Foundation of China*, en optique-photonique, en septembre 2013; organisation d'un colloque bilatéral à Beijing, en avril 2014, sur le thème de la géologie et des changements climatiques;

- Participation du FRQNT et du FRQS à l'organisation d'un colloque sur la bioimagerie médicale à Tel-Aviv, en mai 2014, comme préalable à la signature d'une entente de collaboration entre les Fonds de recherche et le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Espace d'Israël;
- Participation à l'organisation d'un atelier sur la biologie synthétique à l'automne 2014, en collaboration avec l'Université Concordia, Génome Québec, le FRQS et le consulat général de la Grande-Bretagne à Montréal.

COLLABORATIONS AVEC DES CHERCHEURS DE MILIEUX ACADÉMIQUES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ⁵

	Établissement de nouveaux chercheurs	Projets de recherche en équipe
	54 collaborations entretenues par 24 chercheurs (69 %)	116 collaborations entretenues par 44 équipes (69 %)
Canada	18,5 % (Ontario et trois autres provinces)	17,2 % (Ontario et cinq autres provinces)
International	81,5 %	82,8 %
Europe	55,1 % (7 pays, principalement la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suisse)	57,3 % (13 pays, principalement la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne)
Amériques	26,5 % (États-Unis et Mexique)	24 % (États-Unis, Brésil, Mexique et Argentine)
Asie-Pacifique	8,2 % (Japon, Chine et Australie)	8,3 % (Chine, Singapour, Inde, Japon et Australie)
Afrique–Moyen-Orient	–	10,4 % (Tunisie, Liban, Maroc, Qatar, Syrie)

⁵ Projets dont le financement a pris fin en 2012.

ORIENTATION 2 : FORMER LES FUTURS CHEFS DE FILE SCIENTIFIQUES ET CONTRIBUER À UNE SOCIÉTÉ PLUS INSTRUITE

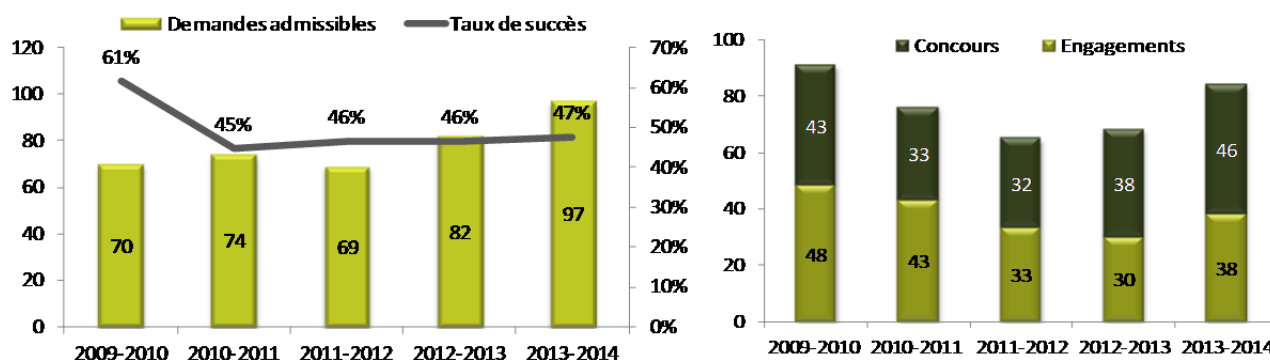
AXE - RELÈVE

OBJECTIF 7 : APPUYER LA CAPACITÉ D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES NOUVEAUX CHERCHEURS DANS LES UNIVERSITÉS, NOTAMMENT EN RÉGION

Plusieurs ajustements ont été apportés aux règles et aux modalités du programme Établissement de nouveaux chercheurs universitaires lors du concours 2013-2014, afin de répondre davantage aux besoins en matière de recherche. À présent, on demande aux établissements de libérer les récipiendaires d'une subvention d'au moins 25 % de leur tâche d'enseignement, et l'exigence de détenir un doctorat depuis cinq ans ou moins a été remplacée par celle d'occuper un premier poste universitaire depuis moins de cinq ans.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

Le nombre de demandes admissibles au concours 2013-2014 est en hausse de 18 % par rapport au concours précédent. Cette année, 64 des 97 demandes admissibles ont été recommandées pour recevoir du financement. Une subvention a été offerte à 46 nouveaux chercheurs, soit 47 % des 97 demandes admissibles. La proportion de femmes parmi les candidats (20 %) correspond à la moyenne des 10 dernières années (19 %). Parmi les demandes admissibles, 40 % des candidats ont obtenu un doctorat à l'extérieur du Canada et 60 % ont réalisé un stage postdoctoral. Enfin, la moyenne d'âge des candidats au concours 2013-2014 s'établit à 37 ans. Au total, si on tient compte des concours et des engagements, le FRQNT a accordé un soutien financier à 84 nouveaux chercheurs.



Afin de mieux soutenir le démarrage de la carrière des nouveaux chercheurs en région, la SQRI prévoyait, dès 2007-2008, une majoration de la subvention maximale; celle-ci est passée de 20 000 \$ à 30 000 \$ par année, pour deux ans. En tout, 13 nouveaux chercheurs en région ont bénéficié cette année de ce soutien bonifié, dont huit à la suite du concours 2013-2014.

Les rapports financiers transmis en 2013-2014 montrent que la majeure partie de la subvention est utilisée par les chercheurs pour soutenir la relève aux différents niveaux d'études.

SOUTIEN FINANCIER À LA RELÈVE (rapports financiers transmis en 2013-2014)

- **67 %** du montant des subventions a servi à soutenir des étudiants (0,95 M\$);
- **192** étudiants ont bénéficié d'une bourse, d'un complément de bourse ou d'une rémunération :
33 étudiants inscrits au premier cycle, 89 à la maîtrise, 57 au doctorat et 13 stagiaires postdoctoraux.

Les 84 nouveaux chercheurs poursuivent leurs activités de recherche dans plusieurs domaines, principalement l'environnement (16, soit 19 %), les technologies de l'information et des communications (16, soit 19 %), les structures abstraites (12, soit 14 %), les techniques, mesures et systèmes (12, soit 14 %) et nature et interaction de la matière (9, soit 11 %).

RÉVISION ANNUELLE DU PROGRAMME ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

Dans un contexte d'amélioration continue, des ajustements ont été apportés aux règles et aux modalités du programme Établissement de nouveaux chercheurs universitaires pour le concours 2014-2015, notamment : précision des postes occupés par les nouveaux chercheurs dans leur établissement, ajout d'un quatrième critère d'évaluation portant sur la démonstration de la valeur ajoutée du financement et, à compter de 2016-2017, réduction de cinq à trois ans du nombre d'années d'admissibilité. De plus, la demande de subvention pour l'achat d'équipement est limitée à 50 000 \$.

RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

Le rapport final du chercheur doit être déposé dans un délai d'un an après la fin de la subvention. Ainsi, les 35 nouveaux chercheurs dont le soutien financier s'est terminé en 2011-2012 et qui ont transmis leur rapport (taux de réponse de 90 %) ont contribué aux retombées suivantes :

Formation de la relève

- Les 35 nouveaux chercheurs ont supervisé au total **155** étudiants et stagiaires postdoctoraux, dont 70 % étaient soutenus financièrement par la subvention (27 inscrits au premier cycle, 75 aux cycles supérieurs et sept stagiaires postdoctoraux).

Collaborations

- **69 %** des nouveaux chercheurs (24) ont entretenu au total 54 collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec (18 % se sont déroulées au Canada et 82 % à l'international);
- **51 %** des nouveaux chercheurs (18) ont établi 31 partenariats à l'extérieur du milieu universitaire ⁶.

Avancement et transfert de connaissances

- **91 %** des nouveaux chercheurs (32) ont publié au total 67 articles dans des revues avec comité de lecture et 25 dans d'autres publications. Parmi ces dernières, on trouve 12 chapitres de livre, des livres ou des monographies, des rapports ou des avis pour le gouvernement, ou encore des textes de vulgarisation. S'ajoutent également 42 publications soumises, acceptées ou sous presse;
- **91 %** des chercheurs (32) ont réalisé au total 143 présentations;
- **9 %** des nouveaux chercheurs (3) ont réalisé des activités de transfert auprès de trois milieux d'utilisateurs potentiels : organisations sans but lucratif, secteur gouvernemental et autres secteurs;
- **1** nouveau chercheur (3 %) mentionne une invention déclarée ou un brevet en instance;
- **23 %** des nouveaux chercheurs (8) ont diffusé leurs résultats dans les médias (17 activités de diffusion), essentiellement dans la presse et à la télévision.

OBJECTIF 8 : CONTRIBUER À ASSURER LA RELÈVE EN PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ DANS LES SECTEURS CLÉS POUR LE QUÉBEC

Le Fonds continue d'accorder une grande importance à la formation de personnel hautement qualifié et consacre cette année 30 % de son budget aux programmes de bourses et de stages (31 % en 2012-2013). Le taux de succès au concours de bourses 2013-2014, qui a atteint plus de 40 % pour chaque niveau d'étude, est supérieur à celui du concours précédent.

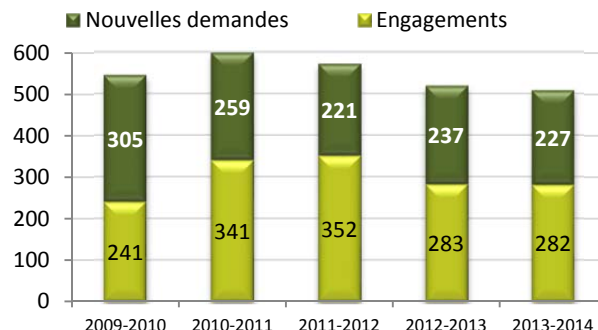
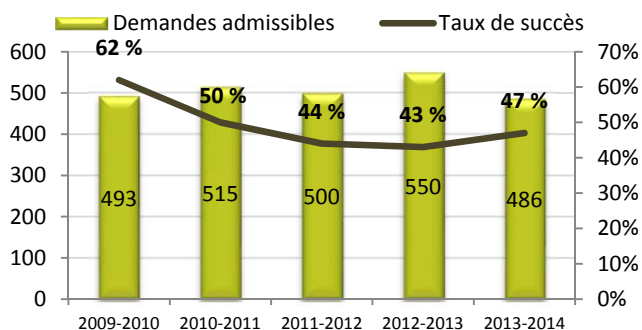
SOUTIEN DES BOURSIERS AUX CYCLES SUPÉRIEURS : MAÎTRISE ET DOCTORAT

En tenant compte des engagements financiers des concours antérieurs, 509 bourses de maîtrise et 469 bourses de doctorat ont été attribuées en 2013-2014 (respectivement 520 et 486 bourses l'avaient été aux concours précédents). Malgré les fluctuations annuelles, on constate que le nombre de demandes admissibles aux concours 2013-2014 à la maîtrise et au doctorat est le plus faible des cinq dernières années : le taux de succès est de 47 % à la

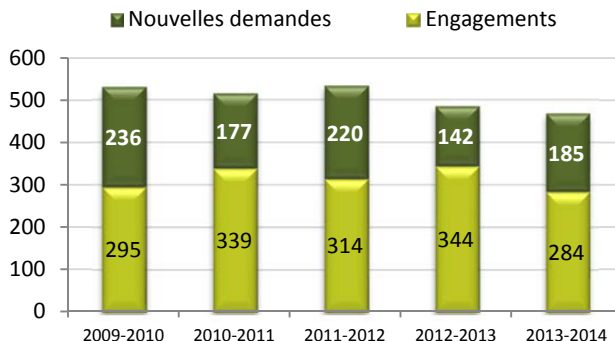
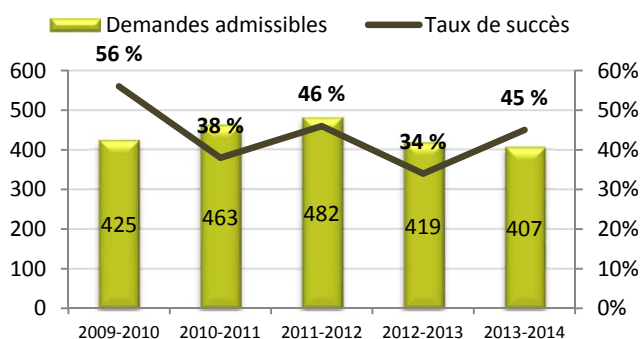
⁶ Secteurs privé, gouvernemental ou paragouvernemental, de la santé et des services sociaux, organisations sans but lucratif.

maîtrise et de 45 % au doctorat, ce qui représente 227 bourses de maîtrise accordées parmi les 486 demandes admissibles et 185 bourses de doctorat accordées parmi les 407 demandes admissibles. De ces nombres, 48 bourses de maîtrise et 57 bourses de doctorat sont soutenues par les crédits de la SQRI.

Maîtrise

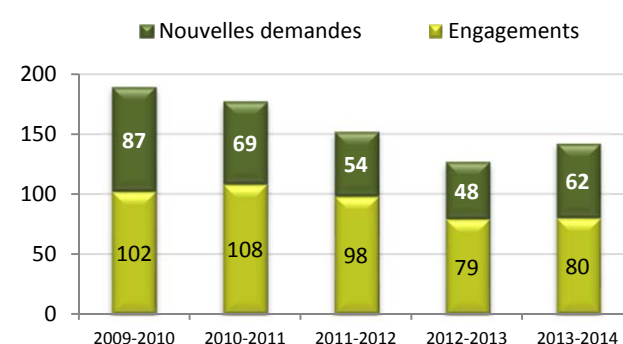
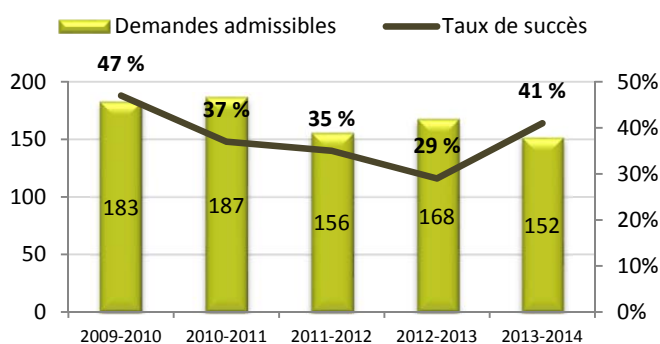


Doctorat



Au total, 32 % des boursiers à la maîtrise (31 % en 2012-2013) et 2 % des boursiers au doctorat (2 % en 2012-2013) ont décliné le soutien financier pour la première année de la bourse, principalement en raison de l'obtention d'une bourse du fédéral et du respect des règles de non-cumul de bourses.

SOUTIEN DES STAGIAIRES POSTDOCTORAUX



En 2013-2014, le FRQNT a accordé 142 bourses de recherche postdoctorale, ce qui comprend les engagements financiers des concours antérieurs. Le taux de succès du concours 2013-2014 (41 %) est supérieur à celui du dernier concours (29 %) et représente 62 bourses acceptées sur un total de 152 demandes admissibles. La SQRI contribue à soutenir 29 bourses postdoctorales. En 2013-2014, deux boursiers sont considérés comme ayant un dossier inactif au concours de cette année (un candidat a décliné le soutien financier pour la première année de la bourse).

Parmi les 48 nouveaux boursiers au postdoctorat, 53 % ont choisi de réaliser leur stage à l'étranger (33), 29 % dans la région de Montréal (18), 10 % dans une autre province (6), 6 % en Estrie et en Mauricie (4), et 2 % dans la région de la Capitale-Nationale (1).

PORTRAIT DES NOUVEAUX
BOURSIERS AUX CONCOURS
2013-2014

	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat
Nombre de boursiers	227	185	62
Proportion de femmes	37 %	31 %	29 %
Âge moyen	23 ans	27 ans	31 ans
Valeur annuelle de la bourse offerte	15 000 \$	20 000 \$	30 000 \$

Les cinq principaux domaines de recherche des nouveaux boursiers à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat sont l'environnement (74, soit 16 %), les organismes vivants (71, soit 15 %), les techniques, mesures et systèmes (63, soit 13 %), les technologies de l'information et des communications (58, soit 12 %) et nature et interactions de la matière (50, soit 11 %).

RETOMBÉES DES PROGRAMMES : LE SUIVI DES BOURSIERS

La cohorte des boursiers inscrits à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat qui a reçu son dernier versement de bourse en 2013 a transmis au Fonds – avec un taux de réponse de 95 % – des informations intéressantes par l'entremise du rapport final du boursier. Cette année encore, on constate l'impact positif de la bourse :

- **23 %** des boursiers (103 sur 455) n'auraient pas, ou probablement pas, entrepris leur programme d'études sans la bourse du Fonds;
- **72 %** (328 sur 455) estiment que la bourse a été un facteur important ou très important pour la poursuite de leur programme d'études;
- **84 %** (383 sur 455) ont des publications ou des présentations à leur actif (une moyenne de 3,4 publications par boursier);
- **73 %** représente la part qu'occupe la bourse dans l'ensemble des revenus des candidats;
- **57 %** (260 sur 455) ont fait partie d'un groupe de recherche établi (49 % à la maîtrise, 62 % au doctorat et 71 % au postdoctorat);
- **49 %** (223 sur 455) ont bénéficié d'une ou de plusieurs autres bourses, accordées principalement par :
 - les établissements universitaires du Québec, des centres et des groupes de recherche (167 sur 313, soit 53 %);
 - le CRSNG, d'autres organismes canadiens, des fondations ou des associations (60 sur 313, soit 19 %);
 - des établissements universitaires canadiens et internationaux (23 sur 313, soit 7 %);
 - des ministères et des organismes québécois ou canadiens (23 sur 313, soit 7 %);
 - des entreprises (18 sur 313, soit 6 %).

PERFORMANCE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AUX CONCOURS DE BOURSES DU FÉDÉRAL

Depuis plusieurs années, les Fonds de recherche du Québec suivent attentivement l'offre des programmes de bourses du fédéral et la performance des candidats québécois dans leurs secteurs. Ils veillent notamment à ce que leurs actions soient en complémentarité avec l'ensemble du soutien offert par leurs équivalents fédéraux.

Le taux de succès des étudiants des universités du Québec aux concours 2013-2014 de bourses d'études supérieures du CRSNG et du Canada est supérieur à la moyenne au niveau de la maîtrise et du doctorat. Rappelons que le taux de succès atteint aux concours de bourses de doctorat était inférieur à la moyenne jusqu'en 2009. Au niveau postdoctoral, le taux de succès pour les demandes du Québec est inférieur à la moyenne, et ce résultat est similaire à celui des années antérieures.

TAUX DE SUCCÈS AUX CONCOURS DE
BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU FÉDÉRAL
EN SNG

Concours 2013-2014	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat
Étudiants du Québec ⁷	58,8 %	46,3 %	12,2 %
Ensemble des étudiants	53,1 %	44,4 %	13,7 %

⁷ Établissement québécois au moment de la demande de bourses d'études supérieures du CRSNG et du Canada. Source : CRSNG.

Les statistiques du CRSNG portant sur les concours de 2013 de bourses d'études supérieures, de bourses d'études supérieures du Canada Alexander-Graham-Bell et de bourses postdoctorales montrent quelle est la part du Québec parmi les bourses accordées au Canada :

PART DU QUÉBEC AUX CONCOURS DE BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU FÉDÉRAL EN SNG

	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat
Concours 2013	21,5 %	19,3 %	22,2 %
Concours 2012	20,8 %	19,3 %	19,6 %

Fait à noter, la part du Québec était importante et s'établissait à 42,7 % (concours 2012) pour les bourses d'études supérieures à incidence industrielle, c'est-à-dire le programme BMP Innovation au Québec.

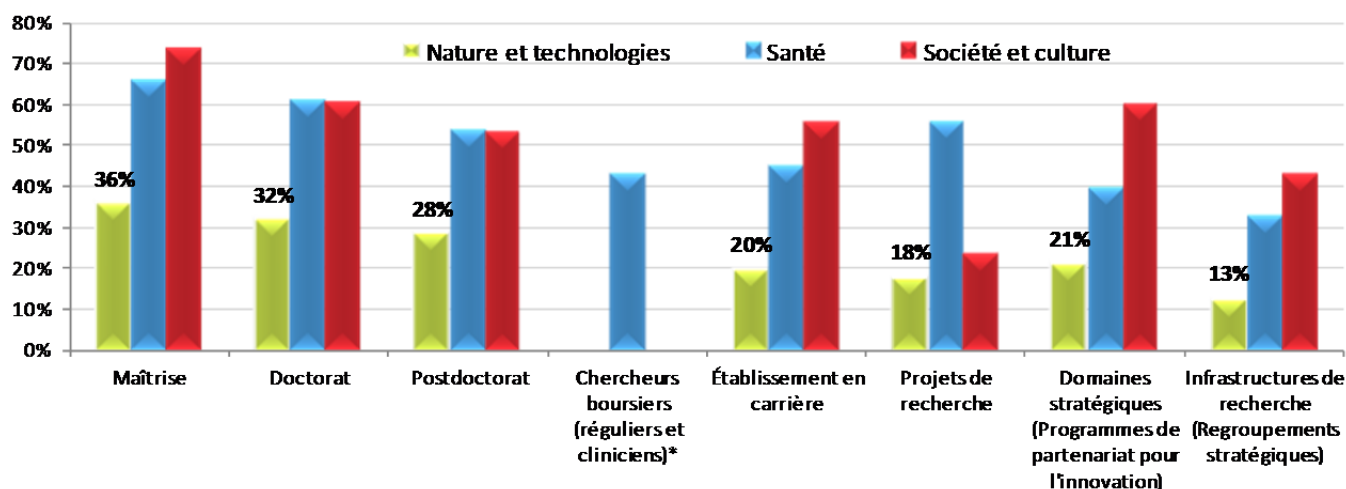
SUIVI DE LA PARTICIPATION DES FEMMES EN RECHERCHE

La sous-représentation des femmes, qui s'accroît avec l'avancée en carrière, limite les ressources disponibles en recherche, mais aussi la diversité des perspectives et des idées nécessaires à la création, en plus de constituer un défi important sur le plan de la relève en SNG. Le FRQNT a inscrit dans sa prochaine planification stratégique sa volonté de développer de nouvelles mesures pour encourager la participation des femmes en recherche. Dès 2013-2014, cette préoccupation a été mise de l'avant par la directrice scientifique lors de ses interventions auprès de la communauté scientifique, du gouvernement et des partenaires du Fonds. Le FRQNT suit de près des pratiques innovantes mises en œuvre au Québec, au Canada et à l'international dans le cadre des activités de veille stratégique du FRQ et par sa participation, en 2013, au *Gender Summit 3-North America*, afin de trouver des pistes de solution. Enfin, le FRQNT assure un suivi de la participation des femmes à ses programmes d'aide financière.

En 2008-2009, les Fonds mettaient au point un instrument d'analyse commun pour suivre l'évolution de la présence des femmes dans leurs programmes d'aide financière. Conformément à l'évolution de l'effectif étudiant et professoral des femmes en sciences, on observe, à mesure que progresse la carrière scientifique, une diminution graduelle de la présence de celles-ci parmi les candidats aux demandes de bourses et de subventions. Cependant, les résultats de l'analyse des dix dernières années et de l'année 2013-2014 révèlent que les candidates bénéficient de taux de succès équivalant à ceux des candidats.

En 2013-2014, la part des femmes à titre de responsables dans les demandes admissibles en SNG demeure faible et est représentative de la moyenne des 10 dernières années : elle s'établit à 33 % dans les programmes de bourses (345 sur 1 045) et à 18 % dans les programmes de subventions (86 sur 467). Le taux de succès aux concours de bourses est identique pour les femmes (202 sur 345, soit 59 %) et pour les hommes (412 sur 700, soit 59 %), tout comme il l'est pour les concours de subventions (femmes : 37 sur 86, soit 43 %; hommes : 161 sur 381, soit 42 %).

PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CANDIDATS (À TITRE DE RESPONSABLES) AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DES FONDS DE RECHERCHE POUR L'ANNÉE 2013-2014



* Programme spécifique au FRQS.

OBJECTIF 9 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN INNOVATION DANS LES ENTREPRISES, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET LES RÉGIONS DU QUÉBEC

ATTRIBUTION DE BOURSES EN MILIEU DE PRATIQUE BMP INNOVATION

Le programme BMP Innovation, offert conjointement avec le CRSNG, fait partie des mesures ciblées par la SQRI. Il a pour objectif d'accroître les compétences en innovation des entreprises et de favoriser l'employabilité des diplômés des cycles supérieurs. Ainsi, les rapports finaux de 2013 indiquent que 41 % des boursiers BMP (32 sur 78) ont reçu une offre d'emploi de l'entreprise partenaire.

En 2013-2014, le Fonds a accordé 94 nouvelles bourses, pour un total de 239 boursiers. Les nouveaux boursiers effectuent leurs travaux de recherche principalement dans une grande entreprise (36 %), dans une PME (34 %) et, dans une moindre mesure, dans un organisme à but non lucratif (18 %) ou dans une société d'État (12 %). Ces milieux de pratique sont répartis dans 12 régions du Québec et 59 stages (63 %) sont effectués en région, à l'extérieur de Montréal, de Laval et de la Capitale-Nationale. Au cours de l'année, six boursiers se sont prévalus du supplément pour le déplacement des étudiants dont le milieu de pratique est éloigné de leur domicile.

TYPES D'ENTREPRISES QUI ONT ACCUEILLI LES NOUVEAUX BOURSIERS BMP INNOVATION	Maîtrise	Doctorat	Total
	PME	23	9
Grandes entreprises	18	16	34
Organismes à but non lucratif	12	5	17
Sociétés d'État	8	3	11
Total	61	33	94

Les 94 boursiers BMP Innovation réalisent leurs études principalement dans les domaines suivants : l'environnement (19, soit 20 %), les techniques, mesures et systèmes (17, soit 18 %), les ressources naturelles (13, soit 14 %), l'énergie (13, soit 14 %) et les matériaux (10, soit 11 %).

Le FRQNT poursuit ses discussions avec son partenaire, le CRSNG, afin d'améliorer l'attractivité du programme BMP Innovation. Le Fonds a également entrepris des démarches afin d'offrir des bourses postdoctorales en milieu industriel en partenariat avec le fédéral.

ATTRIBUTION DE STAGES COURTS ACCÉLÉRATION QUÉBEC

En 2013-2014, 514 stages Accélération Québec ont été offerts à 359 étudiants ou stagiaires postdoctoraux dans le cadre de l'entente avec MITACS pour l'ensemble des secteurs des SNG, des SSHAL et de la santé, dont 505 grâce aux crédits de la SQRI. De ces nouveaux stages, 86 % ont été accordés dans le secteur des SNG, principalement dans les trois domaines suivants : technologies de l'information et des communications (105, soit 24 %), techniques, mesures et systèmes (103, soit 23 %) et matériaux (52, soit 12 %).

NOMBRE DE STAGES ACCÉLÉRATION QUÉBEC	SNG	SSHAL	Santé	Total
	Maîtrise	143	22	14
Doctorat	131	7	8	146
Postdoctorat	169	0	20	189
Total	443	29	42	514

L'étude longitudinale réalisée par Mitacs en 2013-2014 auprès des anciens stagiaires du programme Accélération au Canada (27 % de participation, 686 réponses provenant de neuf provinces) révèle des effets positifs sur l'emploi, notamment : 51 % des anciens stagiaires ont décroché un poste en entreprise, 14 % ont fondé leur propre entreprise, 46 % des stagiaires qui travaillent dans le secteur privé ont été embauchés par leur entreprise partenaire et 19 % des stages ont entraîné la création d'un nouveau poste dans l'entreprise partenaire.

AXE - SCIENCE ET SOCIÉTÉ, ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 10 : PROMOUVOIR LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE EN SNG POUR LA SOCIÉTÉ ET LA FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ AUPRÈS DU GRAND PUBLIC, DES ENTREPRISES ET DES DÉCIDEURS

MISE EN VALEUR DE LA RECHERCHE EN SNG

Le FRQNT a organisé plusieurs événements favorisant la diffusion de connaissances :

- Une journée annuelle de la recherche du FRQNT sous le thème « Collèges-Universités : Des collaborations prometteuses pour l'avenir du Québec ! », qui a eu lieu le 10 mars 2014, à l'École nationale d'aérospatiale et au Centre technologique en aérospatiale, à Saint-Hubert. Cette rencontre visait à démontrer la contribution de la recherche en SNG à l'avancement des connaissances, à l'innovation et à la prospérité du Québec. Des chercheurs du collégial et des universités sont venus témoigner de leur expérience, ainsi que des résultats et des retombées de leur recherche sur des sujets aussi variés que les matériaux renouvelables, l'aérospatiale ou l'enseignement des sciences au collégial. Lors de cet événement, le Prix d'excellence du FRQNT a été remis à deux chercheurs du collégial. Le public, qui comptait près de 140 participants, était principalement composé de chercheurs et d'acteurs des milieux gouvernementaux et de l'industrie.
- Un forum de transfert dans le cadre du Programme de recherche en partenariat sur l'aménagement et l'environnement forestiers-III, en présence de plus de 100 participants (détails à l'objectif 14);
- Un forum de transfert dans le cadre du Programme de recherche en partenariat sur la forêt boréale au Saguenay–Lac-Saint-Jean-II, en présence de près de 100 participants (détails à l'objectif 14).

De plus, le Fonds a produit et diffusé à 2 800 abonnés (principalement des chercheurs, des étudiants aux cycles supérieurs, des professionnels et des administrateurs de la recherche) trois numéros du bulletin électronique de vulgarisation scientifique *Génial !* Chaque bulletin présente les travaux de recherche d'un regroupement stratégique, d'une équipe de recherche, d'un nouveau chercheur et d'un étudiant inscrit au cycle supérieur. Ces articles paraissent également dans la vitrine scientifique et technologique du site Web et sont promus par le compte Twitter du FRQNT. Enfin, la section de la vitrine scientifique qui porte sur les regroupements stratégiques et qui pointe vers leur site Web (lescentresntq.ca) sera enrichie dans le cadre de la refonte du site Web du FRQNT, afin de mettre en valeur la mission et les activités de chaque regroupement.

NOUVELLE VITRINE WEB LE QUÉBEC EN RECHERCHE

En juin 2013, le scientifique en chef du Québec a procédé au lancement de l'espace Web *Le Québec en recherche*, une vitrine qui met en valeur l'excellence des chercheurs et des étudiants québécois en sciences naturelles et génie, en sciences de la santé, en sciences sociales et humaines, et en arts et lettres.

Cet espace Web présente notamment 10 histoires de retombées de la recherche par secteur, parmi les 400 recueillies auprès de la communauté de recherche lors de la consultation tenue à l'hiver 2013. Une mise à jour de ces histoires a été réalisée à l'hiver 2014. Au total, 43 % des 1 320 entités de recherche reconnues par les universités et les collèges ont répondu à l'invitation des Fonds de recherche de documenter l'impact de la recherche et de présenter des projets récents qui ont eu des effets et des retombées concrètes au Québec. Les résultats de ce sondage se trouvent en ligne. Enfin, l'espace Web présente une trentaine d'indicateurs compilés par l'Observatoire des sciences et de la technologie qui illustrent les investissements en recherche, la capacité de recherche et la production scientifique.

PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES DE PROMOTION DE LA SCIENCE ET DES MÉDIAS

Les trois Fonds collaborent en 2013-2014 à plusieurs événements de promotion de la science. Ils soutiennent notamment :

- La Super Expo-sciences Hydro-Québec, édition 2014;
- La réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay*, diffusée pour une sixième année sur les ondes de Télé-Québec;
- Le Congrès annuel de l'Acfas, qui s'est tenu en mai 2013, à l'Université Laval;

- La collaboration avec l'INM pour la production d'une section dans *L'état du Québec 2013*;
- Les blogues de science de l'Agence Science-Pressé;
- Le salon Carrière Formation de Québec, pour l'activité Math en jeu;
- L'émission de vulgarisation scientifique *La grande équation*, diffusée à l'antenne de Radio Ville-Marie.

ATTRIBUTION DU PRIX ÉTUDIANT-CHERCHEUR ÉTOILE

Les trois Fonds de recherche ont maintenu leur soutien au concours Étudiants-chercheurs étoiles, lancé à l'initiative du scientifique en chef du Québec. En plus de faire la promotion des carrières en recherche, ce concours vise à reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiants de niveau collégial et universitaire, les stagiaires postdoctoraux et les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce, dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds.

Pour l'année 2013-2014, les Fonds ont remis un prix à 36 étudiants-chercheurs, soit 12 étudiants-chercheurs chacun qui se répartissent comme suit : trois étudiants à la maîtrise, 26 au doctorat et sept au postdoctorat. Un communiqué est diffusé chaque mois dans le site Web du FRQ et dans celui de chacun des Fonds, ainsi que dans leurs comptes Twitter, afin de dévoiler les noms des lauréats. En 2013-2014, les Fonds ont invité les lauréats à participer à un plus grand nombre d'événements favorisant le rayonnement :

- L'activité spéciale intitulée *Le goût de faire de la science*, organisée par le scientifique en chef dans le cadre du 81^e congrès de l'Acfas;
- La Journée de la relève de l'Acfas;
- La cérémonie officielle de remise des Prix du Québec;
- L'émission *Les années-lumière*, à la radio de Radio-Canada;
- Le blogue des Étudiants-chercheurs étoiles, hébergé dans le site Web de l'Agence Science-Pressé.

SOUTIEN DES PRIX D'EXCELLENCE POUR LES ÉTUDIANTS

Le Fonds est partenaire de plusieurs organismes ou associations afin de récompenser les travaux de recherche des étudiants. En 2013-2014, le Fonds a accordé un appui financier pour récompenser les meilleures affiches ou pour permettre à des étudiants de participer à dix congrès ou colloques scientifiques. De plus, les boursiers et les chercheurs financés par le FRQNT qui reçoivent des prix ou des distinctions sont mis en valeur dans le bulletin *Génial !* et dans les quatre numéros de *l'Infocourriel*.

Enfin, en 2013-2014, les trois Fonds ont soutenu divers prix afin de reconnaître l'excellence en recherche des étudiants du Québec :

- Prix d'excellence de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), pour la thèse de doctorat qui s'est distinguée par son apport original et déterminant dans chaque secteur couvert par les Fonds de recherche du Québec;
- Prix Étudiants 2013-2014 de l'Association pour la recherche au collégial;
- Prix d'études dans le cadre du forum du Consortium de recherche industrielle et d'innovation en technologies médicales du Québec (MEDTEQ).

PROMOTION DES PROGRAMMES DE PARTENARIAT AUPRÈS DES ENTREPRISES

La promotion du programme BMP Innovation s'est poursuivie en 2013-2014 auprès des universités et des entreprises à l'occasion de plusieurs rencontres, événements sectoriels et salons de l'emploi. Le Fonds et le CRSNG ont remis un prix de reconnaissance pour le meilleur stage BMP Innovation et une Mention coup de cœur au deuxième finaliste lors du Gala de l'ADRIQ, en novembre 2013. Ces distinctions visaient à récompenser les réalisations de boursiers dans l'entreprise où ils ont fait leur stage et l'impact de leur contribution.

Cette année, le Fonds a produit une nouvelle brochure présentant les trois programmes de subventions en partenariat – Projet de recherche orienté en partenariat, Initiatives stratégiques pour l'innovation, Appui aux réseaux d'innovation –, afin de promouvoir ces programmes auprès de nouveaux partenaires potentiels, notamment des entreprises.

CONTRIBUTION À L'ENGAGEMENT DU QUÉBEC À DEVENIR UN GOUVERNEMENT OUVERT

En 2012, le gouvernement du Québec s'est engagé à devenir un « gouvernement ouvert ». Cette volonté contribuera à l'amélioration des services publics en offrant aux citoyens la possibilité d'obtenir de l'information à partir de formats plus accessibles et plus conviviaux, de se renseigner davantage sur les activités gouvernementales, de participer plus directement au processus décisionnel et de collaborer avec les acteurs gouvernementaux.

Pour contribuer à cet engagement, les trois Fonds ont analysé, en 2013-2014, les besoins d'un « gouvernement ouvert », de même que l'impact de ce changement sur ses systèmes informationnels et les pratiques à mettre en place. Les données à partager en mode « gouvernement ouvert », harmonisées entre les trois Fonds, ont été déterminées, et leur mise en ligne est prévue pour l'été 2014, sur les nouveaux sites Web des Fonds.

OBJECTIF 11 : VALORISER L'IMPLICATION DES CHERCHEURS ET DES ÉTUDIANTS DANS LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES VERS LE GRAND PUBLIC POUR EN AUGMENTER LE NOMBRE

Parmi les activités du FRQNT cette année, soulignons la remise du Prix d'excellence du FRQNT à deux chercheurs du collégial du Québec et l'appui financier accordé à des étudiants pour leur participation à six compétitions technologiques nationales ou internationales.

Les divers programmes du Fonds encouragent la diffusion des connaissances. Cette année encore, le rapport final des chercheurs et les évaluations à mi-parcours illustrent la contribution de ces derniers à la diffusion des connaissances (voir le détail des retombées aux objectifs 1, 2 et 7).

OBJECTIF 12 : PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ÉTHIQUE ET EN INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE TROIS FONDS SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Les trois Fonds de recherche du Québec élaborent une politique commune sur la conduite responsable en recherche qui leur permettra de poursuivre et d'unir leurs efforts en ce qui a trait à la promotion d'une telle conduite. Cette politique veut soutenir et renforcer les initiatives déjà prises à cet égard par les chercheurs et les milieux de la recherche. De plus, elle s'inscrit dans une ligne de pensée cohérente avec le cadre de référence des trois organismes fédéraux sur la conduite responsable en recherche, en vigueur depuis 2011. En 2013-2014, les comités statutaires du conseil d'administration sur l'éthique et l'intégrité en recherche des trois Fonds ont tenu cinq réunions, dont deux conjointes, notamment afin d'élaborer cette politique. Les orientations de la politique ont été élaborées au printemps 2013 et le Secrétariat fédéral des agences de financement sur la conduite responsable a été rencontré à deux reprises.

De vastes consultations ont ensuite été tenues afin d'arrimer étroitement cette politique au milieu de recherche : une consultation auprès de groupes ciblés s'est menée à l'été 2013, une autre auprès du personnel des Fonds de recherche à l'automne 2013, et enfin, une consultation publique à l'automne et à l'hiver 2014. Quelque 350 personnes ont répondu à une partie du sondage proposé en ligne et 22 mémoires ont été déposés. Les commentaires recueillis dans le cadre de ces consultations ont été analysés à l'hiver 2014. Les orientations ont généralement été bien reçues, et la consultation a permis de confirmer ou de réajuster certaines orientations en vue de la rédaction de la politique.

Afin de poursuivre le dialogue avec les différents acteurs du domaine de la recherche, les Fonds ont organisé un colloque sur la conduite responsable en recherche qui se tiendra dans le cadre de la Journée du scientifique en chef, lors du 82^e congrès de l'Acfas (mai 2014).

La Politique en matière de conduite responsable en recherche devrait être adoptée d'ici l'été 2014, et son lancement est prévu pour l'automne 2014.

RÉFLEXION SUR LE LIBRE ACCÈS AUX RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les Fonds de recherche ont engagé une réflexion commune sur la dynamique de libre accès aux publications scientifiques. En effet, les enjeux sur le plan de la rapidité de l'avancée des connaissances et l'intérêt toujours plus marqué pour accroître les retombées des investissements publics poussent plusieurs gouvernements, organismes subventionnaires et universités à se doter de mesures favorisant le libre accès aux résultats de recherche, que ce soit pour les données ou pour les publications scientifiques. À cet égard, les Fonds veillent en continu les pratiques en matière de libre accès aux résultats de recherche au Québec, au Canada et à l'international.

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont notamment rencontré Érudit – un diffuseur de ressources francophones et canadiennes – et des éditeurs européens, et déposé un mémoire dans le cadre de la consultation des trois conseils fédéraux de recherche sur la version préliminaire de la Politique de libre accès aux publications scientifiques, dont ils souhaitent se doter en 2014-2015.

LES NANOTECHNOLOGIES DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

En 2012, la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST) a publié un supplément à son avis *Éthique et nanotechnologies : se donner les moyens d'agir*, paru en 2006, qui porte sur l'utilisation des nanotechnologies dans le secteur agroalimentaire. Parmi les recommandations émises, la première s'adressait notamment au FRQNT : la Commission recommande « que le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et le Fonds de recherche du Québec – Santé élaborent une stratégie de financement de la recherche afin que les questions du risque lié aux applications nanotechnologiques dans le secteur agroalimentaire soient adéquatement étudiées ». Des discussions ont eu lieu avec le MAPAQ en vue de la création d'un éventuel programme de recherche orientée en partenariat sur cette thématique.

ORIENTATION 3 : INTENSIFIER L'INTERACTION ET L'INTÉGRATION
DES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AXE - UTILISATEURS DE LA RECHERCHE

OBJECTIF 13 : ACCROÎTRE NOS INVESTISSEMENTS ET NOS PARTENARIATS EN FAVEUR DE L'INNOVATION

PROGRAMMES DE PARTENARIAT POUR L'INNOVATION

Les programmes de partenariat pour l'innovation regroupent l'ensemble des moyens dont s'est doté le Fonds pour accélérer l'innovation et appuyer les grands secteurs et domaines prioritaires de recherche du Québec, soit les programmes Projet de recherche orientée en partenariat, Appui aux réseaux d'innovation, Initiatives stratégiques pour l'innovation et BMP Innovation, ainsi que les stages Accélération Québec.

L'investissement dans les programmes de partenariat, subventions, bourses et stages totalise 10,8 M\$ (11,2 M\$ en 2012-2013), dont 3,4 M\$ proviennent des partenaires (5,4M\$ en 2012-2013).

PORTRAIT 2013-2014 DES PROGRAMMES DE PARTENARIAT POUR L'INNOVATION

Nombre de subventions, de bourses et de stages :

- **95** projets de recherche en partenariat (dont 17 nouveaux projets) rassemblant 324 chercheurs financés dans le cadre de **13** programmes de recherche orientée en partenariat;
Effet de levier : pour un dollar versé par le FRQNT, 4,62 \$ versés par les partenaires de ces programmes;
 - **8** réseaux d'innovation (dont deux nouveaux) rassemblant 186 chercheurs;
 - **3** initiatives stratégiques pour l'innovation, dont une nouvelle initiative;
 - **239** bourses BMP et **514** stages Accélération Québec (détails à l'objectif 9).
-

Précisons que les 95 projets de recherche orientés en partenariat financés en 2013-2014 mobilisent 324 chercheurs : 193 chercheurs universitaires, trois chercheurs du collégial, 61 chercheurs gouvernementaux, sept chercheurs industriels, 21 collaborateurs des milieux de pratique, neuf chercheurs de l'extérieur du Québec, 18 chercheurs collaborateurs et 12 chercheurs affiliés. Quant aux réseaux d'innovation, ils rassemblent 121 chercheurs universitaires, trois chercheurs du collégial, 20 chercheurs gouvernementaux, 20 chercheurs industriels, sept collaborateurs des milieux de pratique, six chercheurs de l'extérieur du Québec et neuf chercheurs détenteurs d'autres statuts.

Des ajustements ont été apportés aux règles et aux modalités du programme Initiatives stratégiques pour l'innovation, afin de préciser le caractère distinctif de la demande par rapport à celle qui pourrait être présentée aux autres programmes existants – tant au provincial qu'au fédéral –, l'intégration des étudiants, l'engagement des partenaires et les retombées attendues.

SOUTIEN FINANCIER À LA RELÈVE PAR LES SUBVENTIONS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT
(rapports financiers transmis en 2013-2014)

- **55 %** du montant des subventions de recherche orientée en partenariat utilisé pour soutenir les étudiants (3,1 M\$);
 - **381** étudiants ont bénéficié d'une bourse, d'un complément de bourse ou d'une rémunération : 95 étudiants inscrits au premier cycle, 122 étudiants à la maîtrise, 121 étudiants au doctorat et 43 stagiaires postdoctoraux.
-

SECTEURS ET DOMAINES PRIORITAIRES

Les projets qui ont reçu un financement en 2013-2014 sont les suivants :

RESSOURCES NATURELLES	
PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT	APPUI AUX RÉSEAUX D'INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement et environnement forestiers : Programme III : 2 projets Programme IV : 21 projets Programme V : 7 nouveaux projets ➤ Forêt boréale et son écologie au Saguenay–Lac-Saint-Jean-II : 7 projets ➤ Nanotechnologies pour le secteur forestier : 4 projets 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réseau Ligniculture Québec (RLQ) ➤ Diversification de l'exploitation minérale au Québec (DIVEX) ➤ Réseau d'innovation en horticulture durable (RiHoD)

BIOALIMENTAIRE	
PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT	APPUI AUX RÉSEAUX D'INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Innovation en production et transformation laitières Programme V : 7 projets Programme VI : 7 projets, dont 4 nouveaux ➤ Préservation et amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé : 9 projets, dont 3 nouveaux ➤ Développement d'alternatives saines à l'ajout des nitrites et des nitrates dans les produits carnés : 1 projet ➤ Lancement du Programme de recherche en partenariat sur l'agriculture nordique au Saguenay–Lac-Saint-Jean (novembre 2013) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réseau d'innovation sur les grains (Innovagrains) ➤ Réseau d'innovation sur les aliments et la santé ⁸

ENVIRONNEMENT ET ÉCOSYSTÈMES	
PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT	APPUI AUX RÉSEAUX D'INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cyanobactéries : 3 nouveaux projets ➤ Eaux souterraines au Québec : 4 projets ➤ Lancement, en juin 2013, du Programme de développement durable du secteur minier, en partenariat avec le MRN 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réseau de convergence d'intelligence géospatiale (nouveau)
	<p style="text-align: center;">INITIATIVE STRATÉGIQUE POUR L'INNOVATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux hydrologiques dans le cadre de la réalisation de l'étude environnementale stratégique sur les gaz de schiste, volet Études spécifiques à l'eau souterraine ➤ Développement durable de l'industrie minière – évaluations de risques pour les métaux émergents (nouveau)

ÉNERGIE	
PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT	INITIATIVE STRATÉGIQUE POUR L'INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction des gaz à effet de serre : 17 projets 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de la filière de production d'énergie électrique à partir de la géothermie profonde (nouveau)

⁸ Aucun versement en 2013-2014.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ	
APPUI AUX RÉSEAUX D'INNOVATION	
➤ Réseau d'innovation en technologies de la santé FRQS-FRQNT	

TRANSPORT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	
PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT	APPUI AUX RÉSEAUX D'INNOVATION
➤ Programme de recherche en sécurité routière : 6 projets	➤ Réseau stratégique de recherche et d'innovation sur la sécurité routière

Initiatives exploratoires : élaboration d'un projet de création d'un consortium interétablissement et intersectoriel sur les transports du futur.

AÉROSPATIALE

L'entente de partenariat entre le FRQNT et le CRIAQ permet de financer des activités de formation à valeur ajoutée destinées aux étudiants, en complémentarité avec le soutien offert par le MESRST, en particulier des concours internationaux pour des étudiants de premier cycle, un programme d'initiation à la recherche en aérospatiale (PIRA) pour les étudiants de premier cycle et un forum des étudiants en aérospatiale du Québec.

NANOTECHNOLOGIES

Des rencontres ont eu lieu à l'hiver 2012-2013 entre le MESRST et les Fonds au sujet du devenir de leur soutien à la recherche dans des domaines liés aux aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux des nanotechnologies (NE³LS). Il a été proposé de développer un nouveau programme de recherche en partenariat géré par le FRQSC qui fonctionnerait par appels de propositions dans un format Actions concertées, et qui permettrait de sélectionner un Réseau de recherche sur les NE³LS, d'identifier, par des appels de propositions ciblés, des besoins de connaissances dans tous les secteurs, et de financer des projets de recherche pertinents pour les partenaires. Un appel de propositions a été lancé à l'automne 2013 et les décisions de financement seront annoncées au printemps 2014.

Le FRQNT continue également d'apporter son appui aux nanotechnologies par le programme de recherche en partenariat sur les nanotechnologies pour le secteur forestier avec ArboraNano (détails dans la section *Ressources naturelles* du présent objectif). Enfin, il met son expertise en évaluation scientifique au profit de NanoQuébec, dans le cadre de l'évaluation de programmes (détails à l'objectif 16).

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Dans le domaine des technologies de l'information et des communications, le FRQNT et le FRQSC ont été partenaires de Prompt inc. lors du forum de réflexion sous la thématique d'une société québécoise numérique dans un contexte de développement durable, qui a eu lieu en novembre 2013. Le Fonds a également participé au processus d'évaluation scientifique de Prompt (détails à l'objectif 16).

Le FRQNT a aussi signé deux ententes de partenariat international dans le domaine des TIC :

- Adhésion, à titre de membre associé, au consortium européen ERA-NET (CHIST-ERA), un réseau de recherche européenne coordonnée sur les défis à long terme dans les sciences des technologies de l'information et des communications, pour le financement de deux projets de recherche avec des chercheurs du Québec;
- Cofinancement de cinq projets dans le cadre du programme Équipes associées de l'Institut national de la recherche en informatique et automatique (INRIA) pour la réalisation de projets conjoints France-Québec.

OBJECTIF 14 : FAVORISER L'INTERACTION ENTRE LES UTILISATEURS ET LES CHERCHEURS

DEUX FORUMS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES TENUS EN 2014-2015

En octobre 2013, à Québec, se tenait le Forum de transfert sur l'aménagement forestier. Cette rencontre a permis la diffusion des résultats de 14 projets de recherche financés dans le cadre du Programme de recherche en partenariat sur l'aménagement et l'environnement forestiers-III (deuxième et troisième concours du programme, lancé en 2006), dont le partenaire est la direction de la recherche forestière du ministère des Ressources naturelles. Plus de 100 personnes ont assisté à ce forum, qui rassemblait des intervenants du domaine forestier issus des milieux gouvernemental et industriel, des chercheurs et des étudiants aux études supérieures.

Un forum de transfert sur la forêt boréale s'est déroulé en octobre 2013, à Chicoutimi, et a réuni une centaine de personnes (intervenants du domaine forestier issus des milieux gouvernemental et industriel, chercheurs et étudiants aux études supérieures). Les résultats de recherche de sept projets financés dans le cadre du Programme de recherche en partenariat sur la forêt boréale au Saguenay-Lac-Saint-Jean-II (deuxième et troisième concours du programme, lancé en 2006), dont le partenaire est le Fonds de la recherche forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont été présentés aux utilisateurs des résultats de la recherche.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES PAR LES CHERCHEURS FINANCÉS

Les retombées des projets financés dans le cadre des programmes Projet de recherche orientée en partenariat, illustrées dans le rapport final du chercheur, démontrent le dynamisme des chercheurs sur le plan du transfert des connaissances.

PROJET DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT : DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Les résultats présentés par les 52 équipes qui ont terminé leur projet de recherche en 2012-2013 et déposé leur rapport final montrent que les équipes :

- sont composées de **159** chercheurs universitaires et du collégial, et de **84** chercheurs détenteurs d'autres statuts;
- ont supervisé **337** étudiants : 87 au baccalauréat, 109 à la maîtrise et 87 au doctorat, ainsi que 54 stagiaires postdoctoraux qui ont participé activement à la réalisation des projets de recherche;
- ont embauché en moyenne **54** professionnels et techniciens par année (temps partiel);
- ont produit **252** publications et présenté **572** communications scientifiques.

De plus, les travaux de :

- 83 % des équipes (43) :
 - sont à l'origine de **68** développements ou améliorations : 21 nouvelles technologies, 13 procédés, 13 nouveaux matériaux, neuf nouveaux produits, sept logiciels et cinq nouveaux dispositifs;
 - ont contribué à alimenter la réflexion concernant l'élaboration ou la modification de **8** politiques gouvernementales, règlements, lois ou décrets;
 - ont donné lieu à l'ouverture de **6** nouveaux marchés;
- **50 %** des équipes (26) ont établi de nouveaux liens de collaboration de nature commerciale ou financière (6 équipes) et des collaborations de recherche (24 équipes).

Les activités de mobilisation des connaissances réalisées par les chercheurs dans le cadre des programmes Regroupements stratégiques (illustrées à l'objectif 1), Projet de recherche en équipe (illustrées à l'objectif 2) et Établissement de nouveaux chercheurs (illustrées à l'objectif 7) sont également nombreuses et diversifiées.

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont poursuivi l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des connaissances établissant une vision et des objectifs communs en lien avec leurs plans stratégiques 2014-2017, afin que les résultats des recherches soutenues par les Fonds soient davantage utilisés dans les ministères, les entreprises, les centres hospitaliers, les écoles, les organismes communautaires, etc. Précisons que le concept de mobilisation des connaissances couvre le transfert, la valorisation, le partage, l'échange et la diffusion de connaissances. La Stratégie de mobilisation des connaissances, adoptée en avril 2014, s'articule autour de trois orientations :

- Soutien à la communauté scientifique : renforcer le lien entre chercheurs et utilisateurs. Les Fonds veulent amener les chercheurs et les étudiants à s'engager davantage dans des activités de mobilisation des connaissances, notamment en facilitant les partenariats de recherche et les collaborations;
- Promotion de la recherche : gagner en reconnaissance dans la société. Les Fonds visent à mettre en valeur la recherche et ses résultats auprès des utilisateurs, et à faire reconnaître l'importance de la recherche et son rôle auprès du milieu gouvernemental, du milieu des affaires et du grand public;
- Évaluation de l'impact : faire mieux connaître ce que la recherche apporte à la société québécoise. Les Fonds veulent mesurer davantage les retombées et les effets de la recherche qu'ils soutiennent sur la société québécoise.

OBJECTIF 15 : MAINTENIR NOTRE SOUTIEN AUX CHERCHEURS DE COLLÈGE ET DES CCTT

En 2013-2014, le Fonds soutient au total 61 enseignants-chercheurs du collégial par le biais de ses programmes de subventions.

APPUI À L'INTÉGRATION DE CHERCHEURS DU COLLÉGIAL DANS DES ÉQUIPES ET DES REGROUPEMENTS

Grâce aux crédits de la SQRI, le programme pour le dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs du collégial bénéficie d'un pourcentage de dégagement de 50 % et d'un supplément statutaire aux différents programmes de subventions du Fonds. En 2013-2014, 24 suppléments statutaires et 12 dégagements de la tâche d'enseignement ont été accordés à 24 chercheurs du collégial. Parmi ces chercheurs, deux participent à des projets de recherche orientée en partenariat, trois à des projets de recherche en équipe, et 19 sont membres des regroupements stratégiques.

En 2013-2014, le FRQNT a ouvert l'ensemble des programmes aux chercheurs du collégial. De plus, la rémunération d'étudiants du collégial est désormais une dépense admissible aux programmes de subventions.

Les trois principaux domaines de recherche des 24 chercheurs du collégial sont les matériaux (6, soit 25 %), l'environnement (5, soit 21 %) et les ressources naturelles (5, soit 21 %).

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE À DES ENSEIGNANTS DU COLLÉGIAL ET DE CCTT

À l'automne 2009, grâce aussi aux crédits de la SQRI, le FRQNT a mis en place un programme pilote destiné spécialement aux enseignants du collégial, particulièrement à ceux œuvrant dans les CCTT : le Programme de recherche pour les enseignants du collégial. Celui-ci a pour objectifs de promouvoir et de maintenir une base de recherche diversifiée et de haute qualité dans les domaines des SNG; de favoriser le travail en réseau avec les acteurs de l'innovation, l'émergence et la rétention d'enseignants-chercheurs dans le réseau collégial; de faciliter le transfert des connaissances technologiques et scientifiques; et de sensibiliser les étudiants du collégial à la recherche dans les domaines des SNG. Ce programme comporte deux volets :

- Programme d'intégration d'enseignants-chercheurs dans les activités de recherche des CCTT;
- Projet de recherche présenté par un enseignant-chercheur.

En 2013-2014, parmi les 28 demandes admissibles, 13 des 17 enseignants du collégial qui ont été recommandés pour une subvention ont été financés au quatrième concours (taux de succès de 46 %). Parmi les enseignants qui ont reçu du financement, quatre sont rattachés à des CCTT. Au total, ce programme soutient 37 enseignants de collège ou dans un CCTT.

Les trois principaux domaines de recherche des 37 enseignants du collégial sont les organismes vivants (10, soit 27 %), les techniques, mesures et systèmes (6, soit 16 %) et les structures abstraites (6, soit 16 %).

PROMOTION DE LA RECHERCHE RÉALISÉE DANS LES COLLÈGES ET LES CCTT

En plus des nombreuses activités de la directrice scientifique pour promouvoir la recherche au collégial, le FRQNT a souligné l'excellence de la recherche dans les collèges et les CCTT, plus particulièrement dans le cadre de deux événements survenus en 2013-2014 :

- La Journée annuelle de la recherche du FRQNT, sous le thème « Collèges-Universités : Des collaborations prometteuses pour l'avenir du Québec ! », a eu lieu le 10 mars 2014 à l'École nationale d'aérotechnique et au Centre technologique en aérospatiale, à Saint-Hubert (détails à l'objectif 10)
- Lancé en septembre 2010, le Prix d'excellence du FRQNT vise à récompenser la contribution exceptionnelle d'un chercheur d'université ou de collège dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie, ainsi que son rayonnement à l'international et les retombées de ses travaux de recherche sur le Québec. En 2013-2014, ce prix récompense la contribution exceptionnelle d'un chercheur du collégial à l'avancement des connaissances dans le domaine des SNG. Les 29 dossiers reçus à la suite de l'appel de candidatures ont été évalués par un jury formé d'experts nationaux et internationaux des domaines des SNG. Le prix, d'une valeur de 10 000 \$, a été décerné conjointement à Martin Aubé, du Cégep de Sherbrooke, et Olivier Vermeersch, du Groupe CTT du Cégep de Saint-Hyacinthe, lors de la Journée annuelle de la recherche du FRQNT.

ORIENTATION 4 : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DU FRQNT

AXE - ACTEURS DE LA RECHERCHE

OBJECTIF 16 : RENFORCER LES PARTENARIATS EN ÉVALUATION SCIENTIFIQUE ET EN GESTION DE PROGRAMMES POUR LE COMPTE DE MINISTÈRES ET D'ORGANISMES

L'attribution de bourses et de subventions par le FRQNT repose sur l'évaluation des demandes admissibles aux règles des programmes par des comités de pairs, selon les meilleures pratiques mises en œuvre au niveau international. Cette année, 131 comités d'évaluation thématiques et multidisciplinaires ont siégé dans le cadre des programmes de bourses et de subventions du FRQNT. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. De plus, 262 experts externes ont été sollicités pour appuyer le travail des comités. Enfin, neuf comités de pertinence réunissant 70 experts du milieu des partenaires ont examiné 221 lettres d'intention dans le cadre des programmes de recherche orientée en partenariat. Ce sont donc 780 évaluateurs qui ont appuyé le Fonds dans la réalisation de sa mission.

ÉVALUATION SCIENTIFIQUE DES PROGRAMMES DU FONDS EN 2013-2014

- **1 334** demandes admissibles;
- **131** comités thématiques et multidisciplinaires réunissant **448** membres de comités (23 % de femmes);
- **262** experts externes (20 % de femmes).

En raison de la solide expertise développée par le FRQNT en matière d'évaluation de la recherche publique, 11 organismes ou ministères lui ont confié, en 2013-2014, 18 mandats spéciaux de gestion et d'évaluation scientifique totalisant 571 demandes.

GESTION DE PROGRAMMES POUR LE COMPTE DE PARTENAIRES

PARTENAIRE	PROGRAMME	DEMANDES
MESRST	Bourses d'excellence pour étudiants étrangers	144
	Bourses Québec-Brésil, Québec-Chine, Québec-Inde, Québec-Mexique et Québec-Wallonie-Bruxelles	91
MRIFCE	Bourses de mobilité pour les doctorants inscrits en cotutelle de thèse franco-québécoise (programme Frontenac)	22
FRQSC	Bourses d'excellence de doctorat pour étudiants étrangers	18
Novalait inc.	Bourses d'études de la Commission canadienne du lait	10
Ouranos	Bourses de doctorat Réal-Décoste sur les changements climatiques	9
CFQCU	Partenariats stratégiques en matière d'enseignement et de recherche	
	- Phase initiale	93
	- Seconde phase	40

ÉVALUATION SCIENTIFIQUE POUR LE COMPTE DE PARTENAIRES

PARTENAIRE	PROGRAMME	DEMANDES
Chaires de recherche du Canada	Candidatures québécoises	29
FCI	Projets québécois soumis au programme Fonds des leaders John-R.-Evans	66
	Projets québécois soumis au programme Fonds des leaders plus	2
MRN	Projets de recherche de la Direction de la recherche forestière	9
NanoQuébec	Projets de R-D répondant à des défis industriels grâce aux nanotechnologies	20
	Évaluation de mi-parcours de l'infrastructure québécoise en nanotechnologie	16
Prompt Québec inc.	Programme de partenariats industriels-universitaires de R-D	2

OBJECTIF 17 : ASSURER LE SUIVI ET LA VISION PROSPECTIVE DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION, NOTAMMENT POUR ASSURER LA COMPLÉMENTARITÉ DE NOTRE ACTION AVEC CELLE DES ORGANISMES DE FINANCEMENT FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX

DES ACTIONS COORDONNÉES AVEC LES ACTEURS DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE, NOTAMMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNRI

Le Fonds a joué le rôle de conseiller auprès du gouvernement en ce qui concerne la promotion et le financement de la recherche en SNG, notamment dans le cadre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI), qui prend le relai de la deuxième SQRI. Soulignons les activités suivantes :

- Rencontre des membres du C. A. avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie au printemps 2013;
- Participation des Fonds de recherche aux Assises nationales de la recherche et de l'innovation tenues en avril 2013, lesquelles ont permis de jeter les bases de la PNRI lancée le 16 octobre 2013;
- Participation à l'élaboration de la PNRI, notamment au regard de la recherche universitaire et collégiale, de la formation de la relève, du réseautage des acteurs du système de recherche et d'innovation, et de grands projets intersectoriels autour de trois grands défis de société : les changements démographiques, le développement durable et l'identité québécoise;
- Analyse des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la PNRI et arrimage avec la planification stratégique 2014-2017 de chaque Fonds;
- Tenue d'une réunion de la table de concertation interministérielle, codirigée par le scientifique en chef du Québec et le sous-ministre l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, en mars 2014;
- Appui financier des trois Fonds pour la réalisation d'une enquête provinciale sur les professionnels et professionnelles de recherche au Québec et au CNCS-FEUQ pour un projet d'enquête sur les conditions de vie des étudiants universitaires.

ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017 DU FRQNT

L'année 2013-2014 se démarque par la consultation, la réflexion, la finalisation et l'adoption du nouveau *Plan stratégique 2014-2017* par le conseil d'administration, en décembre 2013. Ce plan triennal, établi à la suite d'une démarche hautement collaborative, prend en compte le contexte dans lequel évolue le Fonds, en particulier la PNRI, et présente les principaux enjeux et défis qui se posent à lui. Cinq grandes orientations, des axes d'intervention et des objectifs stratégiques guideront le Fonds pour les trois prochaines années, afin d'assurer une recherche de pointe qui maintient le Québec parmi les nations les plus avancées dans les domaines des sciences naturelles, des mathématiques et du génie.

POURSUITE DES COLLABORATIONS AVEC LES ORGANISATIONS DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Afin d'assurer son rayonnement et sa présence auprès de ses partenaires, le FRQNT a poursuivi ses collaborations avec les organisations sectorielles de financement de la recherche telles que Génome Québec, NanoQuébec, le CRIAQ, le CQVB, Calcul Québec et Prompt inc., notamment en siégeant à leur conseil d'administration et à des comités spécifiques. Des rencontres avec le CRSNG et avec Mitacs ont également permis de poursuivre les collaborations (notamment BMP Innovation et Accélération Québec), de s'assurer de la complémentarité et de la synergie des programmes du FRQNT avec ceux offerts au niveau fédéral et d'explorer de nouvelles initiatives. Enfin, des rencontres ont eu lieu avec plusieurs organismes internationaux (voir objectif 6).

VEILLE STRATÉGIQUE DES TROIS FONDS

Dans un contexte de renforcement des activités intersectorielles et de l'intégration des services administratifs, les trois Fonds de recherche ont mis en place un processus formel de veille stratégique intersectorielle à l'hiver 2013. Les informations recueillies permettent aux Fonds de situer leurs initiatives dans le contexte de l'évolution du financement de la recherche publique sur le plan national et international, en plus de suivre les meilleures pratiques mises de l'avant par d'autres organismes subventionnaires. La veille stratégique est un outil d'aide à la décision qui permet d'anticiper et de tirer profit d'opportunités ou d'atténuer des contraintes liées à l'évolution du contexte d'intervention. Cette année, 18 bulletins ont été diffusés aux membres du conseil d'administration, aux conseillers scientifiques ainsi qu'au personnel cadre et professionnel des trois Fonds. De plus, une base de données a été mise en place afin de faciliter l'exploitation de l'information recueillie.

PREMIER PORTRAIT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après avoir élaboré un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques de développement durable en 2011, les Fonds de recherche du Québec ont produit un premier portrait de la recherche québécoise dans ce domaine à partir du nombre de publications en la matière. Ce document fait suite à un engagement des Fonds de recherche dans le cadre de leur *Plan d'action de développement durable 2009-2015*. Publié en décembre 2013, ce portrait témoigne de la multiplicité des objets de recherche liés au développement durable, de la place qu'occupe le développement durable au Québec, des créneaux forts et de ceux en émergence. Ce portrait a été transmis en décembre 2013 aux ministres du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de l'Innovation, et a été diffusé en janvier 2014 sur le site Web des Fonds de recherche.

À la lumière de ce premier portrait québécois et des initiatives mises de l'avant par les Fonds pour fédérer les forces vives de la recherche en développement durable, les Fonds élaboreront un portrait du financement de la recherche dans ce domaine.

ORIENTATION 5 :
AMÉLIORER LA GESTION DE LA PERFORMANCE DU FRQNT

AXE - SERVICE À LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 18 : ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES SERVICES À LA CLIENTÈLE, NOTAMMENT POUR L'UTILISATION DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

AMÉLIORATION DES SERVICES TRANSACTIONNELS ET INFORMATIONNELS

Le processus d'amélioration et d'enrichissement des services transactionnels afin d'améliorer la convivialité des services électroniques à la clientèle s'est poursuivi en 2013-2014. Les efforts ont notamment porté sur de nouveaux développements :

- Le lancement, en septembre 2013, d'un portail des conseils d'administration des Fonds de recherche, développé à partir d'un logiciel libre. Cet extranet, également utilisé pour les comités statutaires du C. A., permet de déposer les documents nécessaires dans un site sécurisé et offre la possibilité de participer aux séances sans papier;
- Un portail similaire a été élaboré pour les comités d'évaluation afin de remplacer l'utilisation des clés USB et des dépôts de fichiers par protocole de transfert de fichier. Les évaluateurs ont désormais accès aux dossiers et aux documents d'accompagnement dans ce nouveau portail.

Des bonifications ont été apportées aux interfaces suivantes :

- Les systèmes transactionnels, pour permettre d'imprimer la demande d'aide financière et les pièces attachées dans un document PDF consolidé;
- L'intranet, pour donner plus d'autonomie à l'équipe des programmes, notamment en lui permettant d'ajuster le nom des responsables de programmes, le nombre de lettres d'intention par chercheur et le nombre de stages Accélération Québec;
- Le système eRegroupement, dans le but de simplifier et de réduire l'information demandée pour les prochains concours. Cette nouvelle approche sera mise en œuvre pour le concours de l'année 2014-2015.

IMPLANTATION DE LA NOUVELLE VERSION DU CURRICULUM VITÆ COMMUN CANADIEN

En 2013-2014, compte tenu des améliorations apportées au nouveau CV commun canadien et du souhait des chercheurs d'utiliser un même curriculum au fédéral et au provincial, les Fonds de recherche du Québec ont utilisé le nouveau CV commun canadien (CVC). L'implantation du CV du Fonds sur le site du nouveau CVC, en juin 2013, a nécessité plusieurs étapes. Après avoir identifié l'information requise dans un fichier de format PDF, des interfaces ont été développées pour permettre d'assurer, d'une part, l'alimentation des bases de données des Fonds et la validation des identifiants, et d'autre part, le téléchargement et la visualisation de la demande complète par les usagers. Enfin, on a élaboré un document d'aide et mis en œuvre un plan de communication afin d'informer la communauté (communiqués, courriels et centre d'assistance).

ÉVALUATION DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ET SUIVI DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Le degré de satisfaction de la clientèle est mesuré périodiquement par l'entremise des formulaires de demande de subventions. Aux concours de 2013-2014, les candidats aux programmes de subventions et de bourses se sont déclarés très satisfaits des services électroniques offerts par le Fonds. Le taux d'appréciation de la navigation globale dans les formulaires est similaire à celui du dernier concours. Toutefois, le taux d'appréciation est plus faible cette année pour les formulaires de bourses de postdoctorat – en particulier sur le plan de la facilité de navigation – et pour ceux des programmes de subventions.

Appréciation des services électroniques ⁹	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat	Établissement de nouveaux chercheurs	Projet de recherche en équipe
Un contenu de navigation facile dès la première visite	88 % d'accord	81 % d'accord	58 % d'accord	75 % d'accord	74 % d'accord
Un contenu bien structuré	90 % d'accord	88 % d'accord	76 % d'accord	81 % d'accord	86 % d'accord
De l'information assez détaillée	82 % d'accord	75 % d'accord	67 % d'accord	73 % d'accord	83 % d'accord
Appréciation globale de la navigation dans les formulaires	96 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits	79 % satisfaits ou très satisfaits	90 % satisfaits ou très satisfaits	92 % satisfaits ou très satisfaits
Nombre de répondants	276	266	104	61	132

Par ailleurs, le Fonds a maintenu ses efforts pour répondre avec empressement aux diverses requêtes de la clientèle et pour offrir un service d'assistance de qualité. Ainsi, l'ensemble des personnes qui ont laissé un message téléphonique au centre d'assistance a reçu une réponse en 24 heures ou moins (cible atteinte). Le délai de réponse aux messages électroniques a également respecté la cible de 24 heures prévue dans la déclaration de services aux citoyens.

POURSUITE DE L'ARRIMAGE ET DE L'INTÉGRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

De nouvelles orientations informatiques ont été élaborées en 2012-2013, à la suite de l'intégration des services administratifs des trois Fonds. Elles visent notamment à assurer le maintien de systèmes informatiques performants, harmonisés et adaptés aux opérations du Fonds pour les prochaines années, et à réduire les coûts d'entretien. En 2013-2014, ces orientations ont été analysées par un consultant externe qui a recommandé de poursuivre leur mise en œuvre et qui appuie le choix de progiciels pour les Fonds, en particulier *eAwards*. L'implantation des nouvelles orientations s'échelonna sur plusieurs années. Mentionnons également que le Fonds a établi les bonnes pratiques quant à l'identifiant en usage pour la clientèle, entrepris l'analyse des fonctionnalités requises dans *eAwards*, engagé l'analyse des banques de données et des possibilités d'amélioration afin d'augmenter la performance et de diminuer les coûts de soutien, et procédé à l'implantation dans l'environnement de test.

La stratégie de relève des systèmes informatiques des trois Fonds est également révisée dans le contexte de l'intégration des services administratifs. Le maintien et l'harmonisation des deux centres de traitement à Québec et à Montréal ont nécessité l'acquisition d'équipement et de logiciels. Les travaux se poursuivront en 2014-2015, afin d'harmoniser les deux centres de traitement.

REFONTE DES SITES WEB DES TROIS FONDS

Amorcés en 2012-2013 avec l'évaluation des trois sites Web des Fonds de recherche par une firme externe, les travaux de refonte se sont intensifiés cette année. Rappelons que cette refonte vise à faciliter la diffusion d'information à la communauté de recherche et à mettre en valeur les résultats des recherches financées par les Fonds dans un souci d'harmonisation, d'ergonomie et de stratégie de médias sociaux, et dans l'optique d'un gouvernement ouvert. L'ergonomie des sites Web, la navigation, la présentation du contenu, le moteur de recherche, l'outil de référencement, les liens avec les médias sociaux et la promotion des résultats de recherche ont été revus par la direction de chaque Fonds, avec la collaboration d'une firme d'experts. L'étape de conception et de développement des maquettes a fait l'objet de consultations internes. Le transfert des contenus des sites a débuté en mars 2014 et le lancement des nouveaux sites Web est prévu pour l'été 2014.

⁹ Les résultats ne sont pas présentés pour les programmes dont le nombre de répondants est faible (15 répondants et moins).

OBJECTIF 19 : CONSOLIDER LA CULTURE DE CONSULTATION ET D'ÉCHANGES AUTOUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS ET DE SON OFFRE DE PROGRAMMES

INFORMATIONS ET ÉCHANGES SUR LES ORIENTATIONS DU FRQNT ET SES PROGRAMMES

Plusieurs événements annuels rythment les échanges entre le FRQNT et la communauté de recherche sur les programmes et les orientations du Fonds, notamment : le colloque de l'ADARUQ et la rencontre, à l'automne, avec les vice-recteurs à la recherche et les agents de liaison et bureaux de la recherche, les réunions de l'Association des doyens des études supérieures (ADESAQ), le congrès annuel de l'Association canadienne pour les études supérieures, la participation à la table de concertation de la recherche collégiale, le congrès de la Fédération des cégeps et le congrès de l'Acfas. À ces rencontres avec la communauté de l'enseignement supérieur, s'ajoutent de nombreuses activités de représentation et des rencontres avec des ministères, des organismes et des entreprises privées.

De plus, le Fonds a diffusé quatre numéros du bulletin *Infocourriel* afin de faire un suivi des séances du conseil d'administration auprès de la communauté de recherche. De plus, des communiqués ont été diffusés pour annoncer le lancement de programmes dans la section *Nouvelles* du site Web et sur Twitter. Rappelons que les Règles générales communes et des règles spécifiques des programmes sont diffusées sur le site Web.

Le *Rapport annuel de gestion 2012-2013* se trouve aussi sur le site Web du Fonds depuis son dépôt à l'Assemblée nationale, à l'automne 2013. Le plan d'action annuel y est également, depuis son approbation par le ministre.

Enfin, une stratégie de communication utilisant les médias sociaux est en développement, afin de mieux faire connaître les Fonds et la recherche dans le milieu des affaires.

CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE ET DES PARTENAIRES DU FONDS

Des consultations ont été réalisées dans le cadre de projets spécifiques, notamment sur les orientations de la Politique en matière d'intégrité en recherche (voir l'objectif 12) et sur les outils de communication.

Les Fonds de recherche du Québec ont procédé par sondages à l'évaluation de leurs principaux outils de communication, d'information et de promotion de la recherche (bulletins électroniques *Génial !* et *Infocourriel* pour le FRQNT). Les résultats quant aux contenus sont positifs et suggèrent une amélioration de la facture visuelle. Les outils de communication des Fonds ont été revus à la suite de ce sondage : le bulletin du FRQNT ainsi que la revue du FRQS et celle du FRQSC seront remplacés en 2014-2015 par une revue annuelle des trois Fonds; de plus, des capsules scientifiques écrites et vidéo seront présentées dans la vitrine du site Web de chaque Fonds. Dans cet esprit, les Fonds de recherche ont déjà développé de courtes capsules vidéo corporatives avec le scientifique en chef et les directeurs scientifiques.

AXE - RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

OBJECTIF 20 : OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL DE QUALITÉ POUR ASSURER LA RELÈVE AINSI QUE LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE DU PERSONNEL

POURSUITE DE L'INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS

La réorganisation du travail qui a résulté de l'intégration des services administratifs des trois Fonds s'est poursuivie en 2013-2014, tout comme l'harmonisation des outils et des pratiques de gestion des ressources humaines. Soulignons en particulier :

- L'implantation d'un nouveau système de gestion des ressources humaines comprenant le dossier des employés et les feuilles de temps. Ce système offre une plus grande souplesse d'utilisation et facilite la gestion d'équipes réparties dans deux villes (Québec et Montréal) et le suivi de la gestion des ressources humaines;
- L'harmonisation du plan d'assurance collective des trois Fonds;
- L'actualisation en cours des politiques des ressources humaines, en lien avec les nouvelles conventions collectives.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Des négociations ont été menées en 2013-2014 pour le renouvellement de l'ensemble des conventions collectives. Les ententes conclues avec le personnel de soutien ont été signées en avril 2014 et celles qui touchent le personnel professionnel devraient l'être avant l'été 2014. Ces contrats de travail intégreront des mesures de conciliation travail-famille et vie personnelle.

MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Des capsules du Programme d'aide aux employés (PAE) portant sur différents sujets touchant la santé et le mieux-être sont diffusées mensuellement à tous les employés (12 capsules transmises en 2013-2014). De plus, la politique pour encourager le transport collectif se poursuit à Québec (Abonne-Bus du RTC et STLévis) et a été mise en place à Montréal en 2013-2014. Enfin, les réunions mensuelles du personnel des trois Fonds avec le scientifique en chef du Québec et l'activité annuelle de ces employés favorisent la collégialité entre les trois Fonds de recherche.

Signalons que depuis 2011-2012, le Fonds s'est doté d'un indicateur pour suivre la mobilité de son personnel : le taux de roulement. Ce taux correspond au nombre de départs volontaires (y compris les départs à la retraite) par rapport au nombre d'employés. En 2013-2014, le taux de roulement du personnel régulier du FRQNT est de 5,2 %, soit deux départs volontaires – dont une retraite – sur près de 39 employés. Ce taux s'élevait à 8,9 % en 2012-2013.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

En vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le Fonds doit investir au moins 1 % de sa masse salariale annuelle dans la réalisation d'activités de formation qui visent le développement des compétences de son personnel. Au cours de l'année civile 2013, chaque employé du FRQNT a passé en moyenne 1,8 jour en formation. Le montant investi afin de favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre s'est élevé à 17 595 \$, soit 0,7 % de la masse salariale totale du Fonds. Ce montant comprend le salaire et tous les frais de formation admissibles.

Finalement, notons qu'au cours de l'année 2012-2013, 34 employés du Fonds ont participé à 20 activités de formation et de perfectionnement, pour un total de 250 heures. La formation sur le système de gestion des ressources humaines informatisé (feuilles de temps) a été offerte à l'ensemble du personnel. D'autres activités de formation ont porté notamment sur les outils informatiques, la communication en public et la gestion du temps. Le personnel d'encadrement et professionnel a également participé à plusieurs colloques et congrès.

OBJECTIF 21 : ASSURER UNE SAINTE GESTION DES FONDS PUBLICS

DÉMARCHE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le comité de vérification du Fonds, dont le mandat consiste, entre autres, à veiller au suivi de la gestion des risques, a recommandé au Fonds d'actualiser son profil de risques dans le cadre d'une démarche commune des trois Fonds de recherche. En 2012-2013, ceux-ci se sont engagés dans une démarche commune de gestion intégrée des risques. Chaque Fonds a réalisé sa propre analyse à cet égard, tout en considérant les éléments communs aux trois Fonds. Rappelons que la gestion intégrée des risques prend en compte les risques découlant des initiatives stratégiques et opérationnelles afin de favoriser une prise de décision concertée et responsable au sein de l'organisation.

Le profil de risques du FRQNT a été actualisé en 2013-2014, dans le cadre d'une démarche structurée de consultation et d'évaluation internes, avec l'accompagnement d'une firme d'experts en la matière et le suivi du comité de vérification. Sept principaux risques communs aux trois Fonds ont été identifiés et évalués; pour chacun d'eux, les sources potentielles, les conséquences en cas de matérialisation et les contrôles déjà en place ont été précisés. Enfin, les actions prioritaires identifiées pour atténuer davantage le niveau des risques ont été intégrées dans le plan d'action annuel de chaque Fonds.

RESPECT DES CIBLES DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Conformément à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Fonds s'est doté d'une politique de réduction des dépenses. Celle-ci vise notamment à réduire cette année, comparativement à 2009-2010, l'équivalent de 4 % de la masse salariale, ainsi que 10 % des dépenses de nature administrative, sauf les dépenses de rémunération et les autres dépenses non visées. La mise en œuvre de la Politique de réduction des dépenses a permis d'atteindre ces objectifs.

RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Voir la Partie 4 *L'application des exigences législatives* du présent rapport annuel.

OPTIMISATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DANS UN CONTEXTE D'INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'optimisation des ressources matérielles et financières est désormais réalisée dans le cadre de l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche. Plusieurs actions ont été réalisées à cet égard en 2013-2014, notamment :

- Mise en place d'un nouveau système téléphonique et d'équipement de visioconférence (travaux terminés);
- Révision des paramètres de répartition des coûts du Bureau du scientifique en chef entre les trois Fonds;
- Poursuite de l'arrimage des politiques administratives engagé en 2012-2013 (mise à jour terminée pour 5 % des politiques, en cours pour 75 % des politiques);
- Poursuite de l'harmonisation du format des contrats et des documents transmis aux comités statutaires des conseils d'administration des trois Fonds et au gouvernement;
- Début de l'arrimage de la gestion documentaire des trois Fonds.

DOCUMENTATION DES PROCESSUS OPÉRATIONNELS

Les trois Fonds se sont engagés dans un exercice de description des tâches et des processus opérationnels liés aux programmes d'aide financière et aux services administratifs. Cette documentation est essentielle à l'optimisation des ressources, que ce soit pour assurer la relève en cas d'absence prolongée ou de départ, pour améliorer les tâches et processus, ou pour soutenir le développement des outils informatiques. La documentation des processus des programmes du FRQNT entamée en 2013-2014 (état d'avancement estimé à 5 %) se poursuivra l'année prochaine.

POURSUITE DES ACTIVITÉS D'OPTIMISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Dans le cadre de l'intégration des services administratifs des trois Fonds, le traitement des demandes d'information visant à assurer la disponibilité de données exactes et exhaustives pour la reddition de comptes est désormais centralisé. L'harmonisation des documents de planification et de reddition de comptes se poursuit (plan stratégique, plan d'action, rapport annuel, veille stratégique trois Fonds).

Au cours de la dernière année, des tableaux de bord périodiques ont été produits pour assurer le suivi des budgets de fonctionnement et de transfert, et pour suivre l'évolution et la distribution de la demande et des attributions selon divers angles (programmes d'aide financière, axes de programmation, domaines, établissements). La façon de rendre des données disponibles par l'entremise des Portraits des activités du Fonds, un outil à la production de données utiles à la reddition de comptes et aux demandes d'information ad hoc, est en révision, en vue notamment d'adopter de nouvelles stratégies de diffusion suivant les pratiques d'un gouvernement ouvert. À ce portefeuille de tableaux de bord s'ajoutent les tableaux produits pour le MESRST dans le cadre du suivi de la SQRI.

AMÉLIORATION CONTINUE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU FRQNT

En 2013-2014, les Fonds de recherche ont amorcé une démarche d'amélioration de leurs indicateurs de performance, avec le soutien d'un consultant externe. Cette démarche collaborative vise à :

- S'assurer que les Fonds disposent des indicateurs nécessaires pour suivre l'évolution de leur performance en regard de leur mission et de leurs objectifs stratégiques;
- Mieux répondre aux exigences gouvernementales en matière de reddition de comptes, notamment à la suite des recommandations du Vérificateur général du Québec;
- Faciliter la comparabilité interFonds.

Après avoir établi un portrait des indicateurs en usage en 2013-2014, des pistes d'amélioration ont été identifiées en collaboration avec les différentes directions des Fonds. Cette démarche a amené ces derniers à enrichir les indicateurs dans leurs plans d'action 2014-2015 et dans le présent rapport annuel, pour mesurer davantage la portée des actions du Fonds. Elle se poursuivra en 2014-2015, dans une perspective d'amélioration continue.

PARTICIPATION À L'ENRICHISSEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA RECHERCHE

Le Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI) est un organisme indépendant sans but lucratif voué à l'élaboration, au maintien et à la promotion de normes d'information pour l'administration de la recherche. Les groupes de travail sont constitués de représentants de plusieurs organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux, d'universités canadiennes et d'autres organisations qui sont concernées par la production ou l'utilisation de données sur la recherche.

Les trois Fonds ont participé aux travaux des groupes de travail nationaux du CASRAI portant sur :

- La classification de la recherche (huit réunions tenues). Les Fonds président ce groupe, qui a pour mandat d'adapter la classification de la recherche des Fonds de recherche du Québec au contexte canadien et d'en mettre à jour le contenu en vue d'une adoption en 2014-2015. Il s'agit de la priorité première du CASRAI, et ce standard est en voie de devenir l'une des principales classifications à l'échelle internationale;
- Les résultats et les annonces des concours de la recherche subventionnée (participation à trois réunions). Ce groupe a pour mandat de développer et de proposer un profil standard de données à transmettre aux universités lors des annonces des résultats des divers concours. Ses recommandations seront transmises au Comité des standards du CASRAI en 2014-2015;
- Les indicateurs d'impact de la recherche en santé (participation à quatre réunions). Ce groupe a pour mandat d'analyser les indicateurs d'impact de la recherche en santé utilisés par les différentes organisations pour établir des recommandations au Comité des standards du CASRAI en 2014. Une version finale du profil des indicateurs d'impact sera bientôt soumise à ce comité.

Les Fonds ont participé au Congrès annuel du CASRAI qui s'est tenu en octobre 2013, à Ottawa, sous le thème Données massives. Ils ont aussi participé, en novembre 2013, à la première rencontre du Comité national des standards, qui a le mandat de gouverner et de superviser les activités de révision du portfolio des standards.

RÉVISION DES RÈGLES GÉNÉRALES COMMUNES

Au début de l'année 2013, les trois Fonds de recherche ont uni leurs efforts afin de revoir les Règles générales communes (RGC). L'objectif de cet exercice était non seulement d'actualiser ces règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds, mais aussi d'en arriver à la production d'un seul document pour les chercheurs et les étudiants.

Les RGC portent sur l'ensemble des règles qui ont trait à l'admissibilité, à la soumission des demandes de financement, à la gestion des octrois et aux règles qui encadrent les activités de recherche rendues possibles grâce à ce financement. Elles précisent notamment le processus d'évaluation et les décisions relatives aux octrois pour en assurer la rigueur et l'équité. De plus, elles mettent l'emphase sur la protection de l'information personnelle et confidentielle déposée auprès des Fonds et réaffirment l'importance de l'éthique en recherche. Finalement, elles présentent tant les conditions pour que les fonds publics soient octroyés et gérés dans la plus grande rigueur et le respect des normes et législations en vigueur que les conditions à respecter pour que les résultats de la recherche financée par les Fonds soient accessibles, diffusés et valorisés.

L'élaboration des RGC a nécessité la mise à jour des aspects juridiques et éthiques – avec la collaboration des comités statutaires du C. A. sur l'éthique et l'intégrité – et une harmonisation de la terminologie en usage dans chacun des secteurs. La version actualisée des RGC sera soumise pour adoption aux conseils d'administration de chacun des Fonds en juin 2014.

OBJECTIF 22 : ASSURER UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA GOUVERNANCE

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2013-2014, guidés par le souci de mettre en œuvre les meilleures pratiques de gouvernance avec les principes établis par la Loi sur la gouvernance, les membres des C. A. des Fonds ont évalué le fonctionnement des conseils d'administration. Les réponses aux questionnaires d'évaluation remplis à l'automne 2013 ont été analysées par un consultant externe, et les résultats ont été présentés aux membres des C. A. Bien que l'évaluation se soit avérée positive, des propositions seront mises en œuvre dès le printemps 2014 afin de renforcer la participation du conseil dans les grandes stratégies qui seront mises de l'avant.

MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET LÉGISLATIVES

La mise en œuvre des exigences réglementaires et législatives s'appliquent au FRQNT est décrite dans la partie 4 du présent document, notamment une reddition de comptes concernant le code d'éthique et de déontologie et la déclaration des valeurs de l'organisation, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, ainsi que les recommandations du Vérificateur général du Québec.

Tout au long de l'année, le FRQNT a assuré un suivi des gestes annoncés dans le cadre de son plan d'action en matière de développement durable. Les résultats et les actions réalisées en 2013-2014 sont présentés dans une section distincte du présent rapport annuel dédiée au développement durable.

Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQNT

LES BOURSES ET STAGES ACCORDÉS EN 2013-2014

Programmes de bourses et de stages ⁽¹⁾	Nombre ⁽²⁾	Montants engagés ⁽³⁾
Programmes généraux		
B1 - Bourses de maîtrise en recherche	292	2 024 042 \$
B1 - Bourses de maîtrise en recherche SQRI	48	445 001 \$
B2 - Bourses de doctorat en recherche	290	4 443 257 \$
B2 - Bourses de doctorat en recherche SQRI	57	784 399 \$
	687	7 696 699 \$
Programme pour les stagiaires de recherche postdoctorale		
B3 - Bourses de recherche postdoctorale	113	2 324 408 \$
B3 - Bourses de recherche postdoctorale SQRI	29	587 564 \$
	142	2 911 972 \$
Programme de bourses de recherche en milieu de pratique ⁽⁴⁾		
BP - BMP Innovation maîtrise	9	23 339 \$
BP - BMP Innovation maîtrise SQRI	142	765 243 \$
BP - BMP Innovation doctorat	6	18 000 \$
BP - BMP Innovation doctorat SQRI	82	622 847 \$
	239	1 429 429 \$
Programme Accélération Québec - Mitacs		
AQ- Accélération Québec maîtrise	2	10 000 \$
AQ- Accélération Québec maîtrise SQRI	177	885 000 \$
AQ- Accélération Québec doctorat	5	25 000 \$
AQ- Accélération Québec doctorat SQRI	141	735 000 \$
AQ- Accélération Québec postdoctorat	2	10 000 \$
AQ- Accélération Québec postdoctorat SQRI	187	995 000 \$
	514	2 660 000 \$
Programme de réintégration à la recherche		
A2 - Bourses de réintégration à la recherche maîtrise	1	5 000 \$
A2 - Bourses de réintégration à la recherche doctorat	2	13 332 \$
	3	18 332 \$
Programme de bourses pour la francophonie canadienne		
C6 - Bourses pour la francophonie canadienne maîtrise	2	10 000 \$
C6 - Bourses pour la francophonie canadienne doctorat	2	26 666 \$
	4	36 666 \$
Programmes de bourses thématiques		
A4 - Bourses du ministère des Transports maîtrise	6	47 600 \$
A4 - Bourses du ministère des Transports doctorat	5	35 167 \$
A7 - Bourses de recherche en énergie maîtrise	6	25 000 \$
A7 - Bourses de recherche en énergie doctorat	5	80 000 \$
A8 - Bourses dans le domaine de l'aérospatiale maîtrise	2	33 333 \$
A8 - Bourses dans le domaine de l'aérospatiale doctorat	3	52 068 \$
N1 - NELS-FQRSC/FQRNT/FRSQ maîtrise	1	15 000 \$
N1 - NELS-FQRSC/FQRNT/FRSQ doctorat	1	20 000 \$
	29	308 168 \$
Programmes de mobilité		
DE - Bourse de doctorat en recherche pour étudiants étrangers SQRI	16	239 997 \$
SX - Stages internationaux maîtrise	15	136 685 \$
SX - Stages internationaux doctorat	50	453 336 \$
	81	830 018 \$
Autres programmes		
Projets adhoc / Globalink	5	25 000 \$
Projets adhoc / Bourses et prix d'excellence	2	10 000 \$
	7	35 000 \$
	1706	15 926 284 \$

Notes :

1) Sont exclus du tableau les programmes gérés pour le compte de partenaires : Bourses Frontenac (129 533 \$); Bourses d'études de la Commission canadiennes du lait - Novalait (92 681 \$); Bourses thématiques du MAPAQ (86 666 \$); Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (2 140 672 \$); Bourses d'excellence Réal-Décoste (60 000 \$).

2) inclut les nouveaux boursiers ayant décliné l'aide financière pour 2013-2014 mais qui recevront la bourse au cours des années subséquentes.

3) Ne tient pas compte des remboursements effectués par les bénéficiaires (52 597 \$).

4) Les montants engagés incluent la part des partenaires (9 805 \$).

Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQNT

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2013-2014 ⁽¹⁾

Axes / Programmes	Nombre	Montants engagés			
		Part du Fonds	Part partenaire	Total	Subventions MELS
Soutien aux nouveaux chercheurs					
Établissement de nouveaux chercheurs ⁽²⁾	71	1 403 702 \$	0 \$	1 403 702 \$	740 217 \$
Établissement de nouveaux chercheurs - SQRI	13	386 495 \$	0 \$	386 495 \$	254 912 \$
Sous-total	84	1 790 197 \$	0 \$	1 790 197 \$	995 129 \$
Infrastructure des pôles d'excellence scientifiques					
Regroupements stratégiques	28	11 689 313 \$	0 \$	11 689 313 \$	0 \$
Regroupements stratégiques - SQRI	10	4 386 600 \$	0 \$	4 386 600 \$	0 \$
Sous-total	38	16 075 913 \$	0 \$	16 075 913 \$	0 \$
Activités de recherche novatrices en équipe					
Projet de recherche en équipe	256	12 693 300 \$	0 \$	12 693 300 \$	1 179 527 \$
Sous-total	256	12 693 300 \$	0 \$	12 693 300 \$	1 179 527 \$
Valorisation et innovation					
Appui aux réseaux d'innovation	2	150 000 \$	0 \$	150 000 \$	0 \$
Appui aux réseaux d'innovation - SQRI	7	655 136 \$	88 880 \$	744 016 \$	0 \$
Initiatives stratégiques pour l'innovation (ISI)	1	60 000 \$	0 \$	60 000 \$	0 \$
Initiatives stratégiques pour l'innovation (ISI) - SQRI	2	183 330 \$	66 670 \$	250 000 \$	0 \$
Projets de recherche orientée en partenariat ⁽²⁾	95	706 590 \$	3 261 953 \$	3 968 543 \$	0 \$
Chercheurs de collègue - SQRI	24	425 855 \$	0 \$	425 855 \$	0 \$
Programme de recherche pour les enseignants de collègue - SQRI	37	1 136 976 \$	0 \$	1 136 976 \$	0 \$
Sous-total	168	3 317 887 \$	3 417 503 \$	6 735 390 \$	0 \$
Autres programmes					
Projets adhoc / Plateforme 3 Fonds	3	33 833 \$	0 \$	33 833 \$	0 \$
Étudiants-chercheurs étoiles	12	12 000 \$	0 \$	12 000 \$	0 \$
Projets spéciaux	39	105 003 \$	0 \$	105 003 \$	0 \$
Sous-total	54	150 836 \$	0 \$	150 836 \$	0 \$
TOTAL	600	34 028 133 \$	3 417 503 \$	37 445 636 \$	2 174 656 \$

Notes :

1) Sont exclus du tableau : Programme d'aide à la recherche technologique (PART) et Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du MESRST (594 996 \$); Programme de développement de partenariats stratégiques en matière d'enseignement et de recherche du CFQCU (143 547 \$); Appui aux réseaux d'innovation (50 000 \$); Projets de recherche orientée en partenariat (versement de 150 000 \$ pour Actions concertées FRQSC).

2) Ne tient pas compte des remboursements effectués par les bénéficiaires (95 982 \$).

Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQNT

THÉMATIQUES DE RECHERCHE DES PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT PARTENAIRES IMPLIQUÉS ET SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2013-2014

THÉMATIQUES DE RECHERCHE	PARTENAIRES DU FONDS (* contributeur financièrement en 2013-2014)	Nombre de subventions	Montants engagés		
			Part du Fonds	Part partenaire	Total
Aménagement et environnement forestiers-III (FT)	MRN-Fonds des ressources naturelles *	2	5 410 \$	45 007 \$	50 417 \$
Aménagement et l'environnement forestiers - IV (FM)	MRN-Fonds des ressources naturelles *	21	115 203 \$	994 657 \$	1 109 860 \$
Aménagement et environnement forestiers-V (FV)	MRN-Fonds des ressources naturelles *	7	60 342 \$	463 458 \$	523 800 \$
Forêt boréale au Saguenay-Lac-Saint-Jean-II (FS)	Fonds de la recherche forestière du Saguenay-Lac-St-Jean *	7	11 677 \$	91 660 \$	103 337 \$
Nanotechnologies secteur forestier pour création de produits haute technologie (NB)	ArboraNano Provinciaux	4	28 110 \$	34 205 \$	62 315 \$
Prog. partenariat pour innovation en production et en transformation laitière-V (LT)	AAC Novalait MAPAQ *	7	51 098 \$	61 081	112 179 \$
Innovation en production et en transformation laitières- VI (LS)	Novalait * MAPAQ *	7	152 306 \$	412 627 \$	564 932 \$
Préservation et amélioration de la valeur nutritive des aliments (VN)	FMCQ et Visez santé * MAPAQ * MSSS *	9	129 501 \$	546 747	676 248 \$
Dév d'altern. à l'ajout des nitrites et des nitrates dans les produits carnés (NN)	MESRST * MAPAQ * Les Gibiers Canabec inc * Yamaco * La Maison du Gibiers inc. * Les spécialités Prodal Itée *	1	7 875 \$	55 125 \$	63 000 \$
Programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries (CY)	FRSQ * MAMROT * MAPAQ * MDDEFP * MESRST * MRN-Fonds Forestier * MSSS *	3	7 407 \$	56 293 \$	63 700 \$
Programme de recherche en partenariat sur les eaux souterraines du Québec (HO)	MDDEFP *	4	12 929 \$	49 139 \$	62 068 \$
Recherche partenariat contribuant réduction et séquestration gaz effet de serre (GZ)	MESRST-Fonds Vert * FRQSC *	17	45 380 \$	248 407 \$	293 787 \$
Programme de recherche en sécurité routière FRQNT-MTQ-FRQS (SO)	FRQS MTQ *	6	79 353 \$	203 547	282 900 \$
Total incluant la part du Fonds et celle des partenaires		95	706 591 \$	3 261 953 \$	3 968 543 \$
Effet de levier					4,62

Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQNT

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES¹ SELON LES PROGRAMMES ET LE DOMAINE DE RECHERCHE EN 2013-2014 ⁽¹⁾

Domaines	Soutien aux nouveaux chercheurs		Infrastructure des pôles d'excellence scientifiques		Activités de recherche novatrices en équipe		Valorisation et innovation										Autres programmes		Total		
	Établissement de nouveaux chercheurs		Regroupements stratégiques		Projet de recherche en équipe		Appui aux réseaux d'innovation		Initiatives stratégiques pour l'innovation (ISI)		Chercheurs de collège - SQRI		Programme de recherche pour les enseignants de collège		Projets de recherche orientée en partenariat ⁽²⁾		Projets ad hoc Projets spéciaux				
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	% (\$)
Énergie	1	30 000 \$	0	0 \$	15	729 500 \$	0	0 \$			0	0 \$	2	66 764 \$	6	99 787 \$	1	1 000 \$	25	927 051 \$	2,5%
Environnement	16	349 000 \$	6	2 875 000 \$	26	1 333 100 \$	3	300 000 \$	1	60 000 \$	5	91 000 \$	4	133 900 \$	13	454 461 \$	4	21 750 \$	83	5 624 481 \$	15,0%
Fabrication et construction	5	110 000 \$	2	1 028 944 \$	3	156 350 \$	0	0 \$			0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	14	1 297 294 \$	3,5%
Matériaux	6	130 000 \$	5	2 345 500 \$	39	1 959 400 \$	0	0 \$			6	61 855 \$	1	35 748 \$	6	106 565 \$	1	1 000 \$	64	4 640 068 \$	12,4%
Nature et interactions de la matière	9	180 000 \$	5	2 155 000 \$	28	1 403 000 \$	0	0 \$			2	22 000 \$	5	153 321 \$	3	154 206 \$	2	7 750 \$	55	4 076 277 \$	10,9%
Organismes vivants	6	130 000 \$	5	1 827 026 \$	46	2 431 200 \$	0	0 \$			3	52 000 \$	10	294 722 \$	17	1 022 061 \$	3	3 000 \$	92	5 767 167 \$	15,4%
Ressources naturelles	1	20 000 \$	4	1 740 000 \$	8	396 500 \$	3	300 000 \$	2	250 000 \$	5	162 000 \$	2	56 500 \$	34	1 515 999 \$	0	0 \$	60	4 450 999 \$	11,9%
Structures abstraites	12	246 500 \$	3	1 368 000 \$	16	754 000 \$	0				2	30 000 \$	6	184 437 \$	0	0 \$	0	0 \$	41	2 586 437 \$	6,9%
Techniques, mesures et systèmes	12	254 697 \$	2	550 000 \$	44	2 121 250 \$	3	294 016 \$			1	7 000 \$	6	185 999 \$	12	435 664 \$	3	3 000 \$	91	3 865 451 \$	10,3%
Technologies de l'information et des communications	16	340 000 \$	6	2 186 443 \$	31	1 409 000 \$	0	0 \$			0	0 \$	1	25 585 \$	1	83 450 \$	1	8 333 \$	72	4 114 061 \$	11,0%
Autres domaines	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$			0	0 \$	0	0 \$	3	96 350 \$	0	0 \$	3	96 350 \$	0,3%
	84	1 790 197 \$	38	16 075 913 \$	256	12 693 300 \$	9	894 016 \$	3	310 000 \$	24	425 855 \$	37	1 136 976 \$	95	3 968 543 \$	15	45 833 \$	600	37 445 636 \$	100 %

Notes

1) Sont exclus du tableau : Programme d'aide à la recherche technologique (PART) et Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du MESRST (594 996 \$); Programme de développement de partenariats stratégiques en matière d'enseignement et de recherche du CFQCU (143 547 \$); Appui aux réseaux d'innovation (50 000 \$); Projets de recherche orientée en partenariats (versement de 150 000 \$ pour Actions concertées FRQSC).

2) À noter que les montants accordés dans le cadre des projets de recherche orientée en partenariat incluent la part du Fonds et celle des partenaires.

LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2015* du FRQNT a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chap. D-8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, qui a été prolongée jusqu'en 2015. Actualisé pour intégrer une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec et pour tenir compte du contexte de restructuration des Fonds de recherche à la suite de l'adoption du projet de loi 130, ce plan confirme l'engagement officiel du Fonds dans une démarche de développement durable. Les résultats de la cinquième année de mise en œuvre de ce plan sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

Objectif gouvernemental 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable, et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et des savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Objectif organisationnel 1 : Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 1 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation</p>	<p>A) Taux d'employés joints par les activités de sensibilisation au développement durable. Cible : 80 % des employés joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011.</p> <p>B) Taux d'employés joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. Cible : 50 % des employés joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013.</p>	<p>A) Le Fonds a poursuivi ses activités de sensibilisation à la démarche de développement durable. Le personnel peut en tout temps déposer le matériel technologique dans un bac de récupération prévu à cet effet.</p> <p>B) Le Fonds a acquis en 2011-2012 un outil de formation destiné à l'ensemble du personnel et adapté à leurs pratiques et au contexte organisationnel. Le personnel reçoit une formation au printemps 2014.</p> <p>Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; 25 % pour B.</p>

Objectif gouvernemental 2 : Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec		
Objectif organisationnel 2 : Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds		
	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 2 Mettre au point, en concertation avec les autres Fonds de recherche du Québec et les partenaires concernés, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable</p>	<p>A) Représentativité de l'indicateur. Cible : Marge d'erreur inférieure à 20 %.</p> <p>B) Fréquence de production. Cible : Production annuelle.</p>	<p>A) Terminé. Cible atteinte en termes de représentativité de l'indicateur, avec une marge d'erreur inférieure ou égale à 15 %.</p> <p>B) Mise à jour, en décembre 2013, de la fiche sur l'indicateur bibliométrique de développement durable et diffusion sur les sites Web de l'ISQ et du MDDEFP d'une fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.</p> <p style="text-align: center;">Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; 85 % pour B.</p>
<p>Action 3 Dresser le portrait de la recherche en SNG se rapportant au développement durable au Québec</p>	<p>A) État d'avancement du portrait de la recherche en/ SNG se rapportant au développement durable. Cible : Pour 2013, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SNG sur le développement durable.</p>	<p>A) Après avoir élaboré un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques de développement durable en 2011, les Fonds de recherche du Québec ont produit un premier portrait de la recherche québécoise en développement durable à partir du nombre de publications sur le sujet. Ce portrait fait suite à un engagement que les Fonds de recherche ont pris dans le cadre de leur <i>Plan d'action de développement durable 2009-2015</i>.</p> <p>B) Publié en décembre 2013, ce portrait témoigne de la multiplicité des objets de recherche liés au développement durable, de la place qu'occupe le développement durable au Québec, des créneaux forts et de ceux en émergence. Ce portrait a été transmis en décembre 2013 aux ministres du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de l'Innovation, et a été diffusé en janvier 2014 sur le site Web des Fonds de recherche.</p> <p style="text-align: center;">Degré d'atteinte de la cible : 100 %</p>

Objectif gouvernemental 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies qui contribuent au développement durable, et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel 3 : Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

	Indicateur et cible	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 4 Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission</p>	<p>A) État d'avancement de l'analyse stratégique. Cibles : Production d'une série de recommandations sur l'action du FRQNT au regard du développement durable; Tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en 2013</p>	<p>A) Les principes de développement durable ont été pris en compte dans la démarche de planification stratégique 2014-2017. Les Fonds de recherche du Québec ont organisé un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en juin 2013, en collaboration avec l'Université Laval (Institut EDS) et Polytechnique Montréal (Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services-CIRAIG). Au cours des présentations de projets et des tables rondes, les participants se sont penchés sur la contribution des chercheurs, les besoins des utilisateurs de la recherche et les stratégies privilégiées pour l'intersectorialité. Une synthèse du forum de réflexion et un document sommaire mettant en évidence les enjeux, les priorités de recherche et les actions des Fonds en matière de financement ont été produits et sont disponibles sur la page Web du FRQ.</p> <p>Degré d'atteinte de la cible : 100 %</p>
<p>Action 5¹⁰ Poursuivre une approche intersectorielle qui intègre les arts, la culture, la créativité et l'innovation au cœur de toute recherche et mettre en valeur des pratiques de recherche intersectorielle rassembleuses qui ont des retombées multiples sur le développement et la transformation de la société québécoise</p>	<p>A) Nombre et nature des initiatives mises en place Cibles : Production, pour 2013, d'une série de recommandations sur l'action des Fonds en regard de l'intersectorialité impliquant les arts et la culture comme vecteurs premiers de la créativité et de l'innovation; Soutien, d'ici 2015, de nouveaux projets, actions concertées, programmes, plateformes intersectoriels incluant les arts et la culture sous réserve de crédits additionnels</p>	<p>A) Rédaction d'un sommaire mettant en évidence le rôle central et novateur de la culture dans une dynamique de mieux-être sociétal, de même que des pistes d'action et des priorités de recherche, et ce, à partir du forum intersectoriel « Art, culture, mieux-être » tenu en février 2013, à Montréal. Cette rencontre répondait à l'invitation lancée par le scientifique en chef du Québec dans le cadre d'un appel à des initiatives intersectorielles auprès de la communauté scientifique. Notons le soutien conjoint FRQNT et FRQSC de deux regroupements stratégiques intersectoriels, l'un sur la musique, les médias et les technologies, le second sur les thématiques du cerveau, du langage et de la musique.</p> <p>Degré d'atteinte de la cible : 50 %</p>

¹⁰ Cette nouvelle action contribue à l'atteinte des objectifs 12 et 14 de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

Objectif gouvernemental 4 : Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Objectif organisationnel 4 : Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 6 Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds</p>	<p>A) Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail</p> <p>B) Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail.</p> <p>Cible : Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2013.</p>	<p>A) Mise en place de la rencontre annuelle du personnel des trois Fonds, une nouvelle activité qui vise à accroître la collégialité entre les équipes des Fonds.</p> <p>B) Maintien de deux activités d'information : activités Abonne-bus et bulletin d'information PAE diffusé sur une base régulière. Il s'agit de deux mesures mises en place en 2009-2010 qui ont été grandement appréciées par le personnel, notamment la diffusion des articles mensuels du PAE conçus dans le but d'offrir des suggestions et des outils aux employés pour les aider à concilier les exigences quotidiennes du travail et de la vie personnelle.</p> <p>Degré d'atteinte des cibles : 50 % pour A; 40 % pour B.</p>

Objectif gouvernemental 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel 5 : Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale, en particulier dans la gestion des ressources matérielles

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 7 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable</p>	<p>A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale. Cible : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2011.</p> <p>B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. Cible : 3 nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2015 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.</p> <p>C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables. Cible : 3 pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013.</p>	<p>A) Le Cadre de gestion environnementale (CGE) a été adopté en mars 2012.</p> <p>B) Mise en place d'une nouvelle mesure à l'automne 2013 : le portail des C. A. des Fonds de recherche du Québec, un extranet, permet désormais de déposer les documents dans un site sécurisé et offre la possibilité de participer aux séances sans papier. Ce portail est également utilisé pour les réunions des comités statutaires du conseil d'administration.</p> <p>C) Poursuite des pratiques d'acquisition pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de gestion gouvernementale : achat de papier recyclé répondant aux critères gouvernementaux recommandés, nouveaux ordinateurs qui respectent les normes EPEAT Gold et imprimantes conformes aux normes <i>Energy Star</i>. Un système de récupération multimatières a été installé dans les bureaux de Québec cette année. Finalement, le Fonds envoie les cartouches vides des imprimantes et des photocopieurs chez MIRA, qui les récupère.</p> <p>Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; 65 % pour B; 100 % pour C.</p>

Objectif gouvernemental 9 : Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Objectif organisationnel 6 : Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues

	Indicateur et cible	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 8 Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière</p>	<p>A) État d'avancement de l'analyse. Cible : Production de l'analyse d'ici 2014.</p>	<p>A) Le FRQNT s'est engagé résolument dans l'évaluation sans papier en transmettant les documents d'évaluation par voie électronique pour l'ensemble des programmes, une version papier n'étant transmise que sur demande. En 2013-2014, les deux tiers des membres des comités du programme Projet de recherche en équipe ont utilisé le module électronique (134 sur 197); pour le programme Établissement de nouveaux chercheurs, l'ensemble des membres externes (261) a utilisé le module électronique, et une version papier a été transmise aux membres des comités (29).</p> <p>Un portail pour les comités d'évaluation a été mis en place en 2013-2014 afin de remplacer l'utilisation des clés USB et des dépôts de fichiers par FTP (protocole de transfert de fichier). Les évaluateurs ont désormais accès aux dossiers et aux documents d'accompagnement dans ce nouveau portail, qui a été mis en œuvre pour les programmes de bourses. La conversion du format papier au format électronique pour l'ensemble des comités d'évaluation nécessitera le développement d'outils informatiques efficaces.</p> <p>Enfin, les lettres annonçant les résultats des concours sont désormais transmises par voie électronique. Cette approche reste à implanter pour le programme Projet de recherche en équipe.</p> <p>Degré d'atteinte de la cible : 90 %</p>

Objectif gouvernemental 14 : Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle

Objectif organisationnel 7 : Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle

	Indicateur et cible	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 9 Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle</p>	<p>A) État d'avancement de l'analyse. Cible : Production de l'analyse d'ici 2014.</p>	<p>Au total, 12 boursières et trois boursiers se sont prévalus des mesures relatives aux congés parentaux et aux aidants naturels.</p> <p>Degré d'atteinte de la cible : 85 %</p>

Objectif gouvernemental 16 : Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

Objectif organisationnel 8 : Maintenir l'efficacité au travail, malgré les mouvements de personnel qu'entraînent les changements démographiques

	Indicateur et cible	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 10 Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des connaissances et d'expertises</p>	<p>A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise. Cibles : Adoption du plan de maintien de l'expertise. Pour 2015, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation.</p>	<p>Le besoin d'élaborer un plan de maintien de l'expertise a été révisé dans le cadre de la démarche de gestion des risques en 2013-2014. Le Fonds a débuté, en 2013-2014, la documentation et l'analyse de ses processus d'affaires et procédures ce qui permettra, ultérieurement, d'identifier les tâches clés et les mesures à mettre en œuvre pour assurer la relève. Degré d'atteinte de la cible : 20 %</p>

Objectif gouvernemental 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 9 : Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 11 Intensifier les activités du FRQNT en matière de promotion de la recherche en SNG et favoriser les interactions entre les chercheurs et la société québécoise</p>	<p>A) Réurrence de parution des outils existants. Cibles : Publication de quatre bulletins <i>Génial !</i> par année.</p> <p>B) Nombre et diversité des initiatives. Cibles : Développement de nouveaux outils de diffusion. Partenariats avec des promoteurs de la science. Appui à la relève pour participer à des activités scientifiques.</p> <p>C) Nombre et portée des activités de diffusion et des forums de transfert organisés par le FRQNT. Cibles : Tenue d'un forum de transfert par année dans le cadre du programme Projet de recherche en partenariat. Tenue de la Journée annuelle de la recherche en SNG</p>	<p>A) Publication de trois numéros du bulletin de vulgarisation scientifique <i>Génial !</i> et collaboration à la section <i>L'état de la recherche au Québec</i>, dans le cadre de <i>L'état du Québec 2013</i>, une publication de l'Institut du Nouveau Monde qui est distribuée au congrès annuel de l'Acfas.</p> <p>B) Partenariat avec sept organismes de promotion de la science et avec les médias. Soutien financier du FRQNT pour la participation d'étudiants ou pour la remise de prix par les projets spéciaux lors de 10 congrès scientifiques. Attribution de 12 prix Étudiants-chercheurs étoiles en SNG.</p> <p>C) Organisation de la Journée de la recherche du FRQNT sous le thème « Collèges-Universités : Des collaborations prometteuses pour l'avenir du Québec ! » et de deux forums de transfert : un sur l'aménagement et l'environnement forestiers et l'autre sur la forêt boréale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Degré d'atteinte des cibles : 85 % pour chaque cible.</p>

Objectif gouvernemental 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population		
Objectif organisationnel 10 : Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain		
	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 12 Contribuer à accélérer le développement du personnel hautement qualifié dans de grands domaines prioritaires pour le Québec</p>	<p>A) Nombre de boursiers du FRQNT aux différents cycles d'études. Cible : Augmenter annuellement le nombre de boursiers à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat.</p> <p>B) Taux de succès des étudiants québécois en sciences naturelles et génie aux concours fédéraux. Cible : D'ici 2015, contribuer à rehausser les taux de succès des étudiants québécois en sciences naturelles et génie aux concours fédéraux.</p> <p>C) Taux de réussite des boursiers du FRQNT par rapport aux autres étudiants aux cycles supérieurs. Cible : Contribuer à maintenir l'avantage de nos boursiers sur le plan de la réussite universitaire par rapport à l'ensemble des étudiants québécois des cycles supérieurs.</p>	<p>A) Le FRQNT a accordé 227 nouvelles bourses de maîtrise, 185 bourses de doctorat et 62 au postdoctorat, auxquelles s'ajoutent 148 stagiaires Accélération Québec à la maîtrise, 105 au doctorat et 106 au postdoctorat.</p> <p>B) Taux de succès des étudiants du Québec : Maîtrise : 58,8 % (53,1 % pour l'ensemble des étudiants) ; Doctorat : 46,3 % (44,4 % pour l'ensemble des étudiants) ; Postdoctorat : 12,2 % (13,7 % pour l'ensemble des étudiants).</p> <p>C) Le rapport final du boursier révèle que 72 % (328 sur 455) des boursiers du FRQNT qui ont transmis leur rapport en 2013-2014 considèrent que ce soutien financier a été un facteur important ou très important pour la poursuite de leur programme d'études.</p> <p>Degré d'atteinte des cibles : 85 % pour A et C; 100 % pour B (cible atteinte en 2010-2011).</p>
<p>Action 13 Accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec</p>	<p>A) Nombre de boursiers du programme BMP Innovation et ceux en région. Cibles : D'ici 2015, augmenter annuellement le nombre de boursiers du programme BMP Innovation. Apporter un soutien particulier aux projets réalisés dans une entreprise en région.</p> <p>B) Nombre de stages internationaux offerts aux étudiants des regroupements stratégiques. Cible : D'ici 2015, augmenter le nombre de stages internationaux offerts aux étudiants des regroupements stratégiques.</p>	<p>A) 94 nouvelles bourses acceptées, dont 63 % en région.</p> <p>B) 65 nouveaux stages internationaux accordés à des étudiants de 28 regroupements stratégiques.</p> <p>Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A ; 100 % pour B (cible atteinte en 2010-2011).</p>

Objectif gouvernemental 28 : Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

Objectif organisationnel 11 : Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2013-2014
<p>Action 14 Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société</p>	<p>A) Taux de formation. Cible : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année.</p> <p>B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds. Cible : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2015.</p>	<p>A) Les activités de formation et de perfectionnement offerts au personnel totalisent 250 heures. Pour l'année civile 2013, le taux de formation représente 0,7 % de la masse salariale.</p> <p>B) Le Fonds encourage la participation du personnel à la Journée annuelle de la recherche du FRQNT, qui permet de mettre en valeur les retombées des travaux de recherche soutenus par le Fonds. S'ajoutent les bulletins <i>Infocourriel</i>, qui renseignent la communauté sur les nouveautés du Fonds et du milieu de la recherche en SNG au Québec, ainsi que les capsules scientifiques, <i>Génial !</i>, publiées dans <i>La vitrine de nos chercheurs</i>, sur le site Web. Notons aussi, à l'initiative du scientifique en chef du Québec, les réunions mensuelles du personnel des trois Fonds afin de faire le suivi des activités en cours.</p> <p>Degré d'atteinte des cibles : 75 % pour A; 100 % pour B (cible atteinte en 2010-2011).</p>

PARTIE 4 L'APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION DES VALEURS DE L'ORGANISATION

Le Fonds s'est doté en 2002 d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, siègent au conseil d'administration de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. En décembre 2003, le conseil d'administration a aussi adopté la Déclaration de valeurs éthiques et le Code d'éthique et de déontologie des membres du personnel et des conseillers scientifiques du Fonds. La contribution de chacun doit être apportée dans le respect du droit, et en s'inspirant des valeurs contenues dans la Déclaration de valeurs éthiques du Fonds, en faisant preuve de professionnalisme, d'impartialité, d'intégrité et de transparence. Le Code d'éthique et de déontologie a été examiné au printemps 2010 par le comité de gouvernance du C. A., qui a conclu que son contenu était toujours adéquat. Des ajustements ont été apportés à l'automne 2011 pour tenir compte des nouvelles dispositions résultant de l'adoption du projet de loi 130, qui vise à restructurer certains organismes et fonds gouvernementaux, dont les Fonds de recherche du Québec. Les valeurs du FRQNT ont été revues dans le cadre de la planification stratégique 2014-2017. Le Code sera actualisé pour tenir compte de ces valeurs ainsi que de certaines dispositions relatives aux conflits d'intérêts.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au paragraphe 4 de l'article 2 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1, r. 0.2), le FRQNT doit intégrer dans son rapport annuel un bilan qui rend compte des demandes d'accès à des documents qu'il a reçues et des activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels réalisées au sein de l'organisme.

Bilan des demandes d'accès à des documents reçues par le FRQNT et des activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels réalisées au sein de l'organisme

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 45 demandes d'accès à l'information, en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après, la Loi sur l'accès). Ces requêtes provenaient d'étudiants et de chercheurs, et visaient des renseignements personnels en lien avec leur dossier de candidature. Ainsi, 44 candidats aux divers programmes offerts par le Fonds ont fait une demande d'accès visant leur dossier personnel. Au final, 40 demandes ont obtenu une réponse positive, une demande a été refusée parce que le verdict n'avait pas été rendu (article 86.1 de la Loi sur l'accès) et trois demandes ont été acceptées en partie seulement afin de protéger les renseignements personnels de tierces parties (articles 53 et 59 de la Loi sur l'accès). Une demande portait sur l'accès à des documents administratifs des Fonds, et son ampleur a nécessité la mobilisation de ressources importantes et un délai supplémentaire de trois jours par rapport aux délais prévus par la Loi (avec l'assentiment du demandeur). Par ailleurs, toutes les autres demandes ont été traitées à l'intérieur de délais conformes aux dispositions de la Loi sur l'accès. Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement et aucune demande de révision devant la Commission d'accès à l'information (CAI) n'a été déposée à notre connaissance.

La CAI a entériné une entente visant le transfert de renseignements personnels du FRQNT vers le MESRST, afin de permettre la mise en œuvre du Programme « Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 », dont ce ministère assure la gestion.

Finalement, la personne responsable de l'accès à l'information a suivi la deuxième portion du programme de formation professionnelle offert par l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI, module Protection des renseignements personnels).

RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Dans le chapitre 3 de son rapport présenté à l'Assemblée nationale à l'automne 2012-2013, le Vérificateur général du Québec a émis des recommandations qui s'appliquent aux trois Fonds de recherche et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Ces recommandations ont trait à l'optimisation des ressources relatives au Soutien dans le milieu de la recherche – Attribution de subventions par concours des Fonds de recherche et du MESRST. Six de celles-ci visaient notamment le FRQNT. À la suite de ce rapport, le Fonds a adopté, en avril 2013, un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations qui le concernent. Pour chacune, il a déterminé des actions et dressé un échéancier. Ce plan, qui vise essentiellement à renforcer le processus de suivi des demandes d'aide financière au Fonds, a été déposé à la Commission de l'administration publique au printemps 2013, et le comité de vérification du Fonds en assure le suivi.

La mise en œuvre du plan sera complétée en 2014-2015 selon l'échéancier prévu. Parmi les principales actions, notons la révision en cours des Règles générales communes, les précisions apportées aux règles et aux modalités des programmes de subvention, le renforcement du suivi des rapports scientifiques et financiers, et une démarche d'amélioration des indicateurs de résultats.

PARTIE 5
ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2014

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC
Scientifique en chef



Maryse Lasseonde, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC
Directrice scientifique

Québec, le 12 juin 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

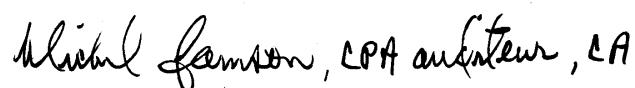
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

 Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 12 juin 2014

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	62 884 147 \$	61 784 663 \$	57 160 026 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	<u>877 000</u>	<u>1 061 064</u>	<u>882 762</u>
	<u>63 761 147</u>	<u>62 845 727</u>	<u>58 042 788</u>
CHARGES			
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES			
Subventions	40 187 225	38 288 198	35 408 369
Bourses	22 952 425	18 383 238	17 891 988
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	<u>4 307 571</u>	<u>4 459 599</u>	<u>4 115 432</u>
	<u>67 447 221</u>	<u>61 131 035</u>	<u>57 415 789</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(3 686 074)	1 714 692	626 999
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>4 747 986</u>	<u>4 747 986</u>	<u>4 120 987</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	<u>1 061 912 \$</u>	<u>6 462 678 \$</u>	<u>4 747 986 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2014

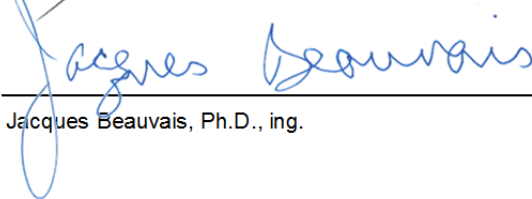
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	20 895 321 \$	34 380 811 \$
Placements de portefeuille (note 6)	9 000 000	5 300 000
Intérêts courus	91 937	100 756
Subventions à recevoir et autres créances (note 7)	<u>6 794 714</u>	<u>6 687 078</u>
	<u>36 781 972</u>	<u>46 468 645</u>
PASSIFS		
Subventions à rembourser (note 10)	201 400	-
Créditeurs et charges à payer (note 11)	913 665	625 677
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 12)	<u>29 501 310</u>	<u>41 427 555</u>
	<u>30 616 375</u>	<u>42 053 232</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>6 165 597</u>	<u>4 415 413</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	37 453	29 249
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>259 628</u>	<u>303 324</u>
	<u>297 081</u>	<u>332 573</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 5)	<u><u>6 462 678 \$</u></u>	<u><u>4 747 986 \$</u></u>

Obligations contractuelles (note 14)

Pour le conseil d'administration :



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC



Jacques Beauvais, Ph.D., ing.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
AU 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	<u>(3 686 074) \$</u>	<u>1 714 692 \$</u>	<u>626 999 \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(393 987)	(176 657)	(120 062)
Amortissement	<u>308 313</u>	<u>220 353</u>	<u>193 405</u>
	<u>(85 674)</u>	<u>43 696</u>	<u>73 343</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisitions	(25 000)	(42 570)	(30 836)
Utilisation	<u>25 000</u>	<u>34 366</u>	<u>61 502</u>
	<u>-</u>	<u>(8 204)</u>	<u>30 666</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(3 771 748)</u>	<u>1 750 184</u>	<u>731 008</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>4 415 413</u>	<u>4 415 413</u>	<u>3 684 405</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>643 665 \$</u></u>	<u><u>6 165 597 \$</u></u>	<u><u>4 415 413 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	1 714 692 \$	626 999 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>220 353</u>	<u>193 405</u>
	1 935 045	820 404
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus	8 819	43 871
Subventions à recevoir et autres créances	(107 636)	(2 869 759)
Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires	-	8
Créditeurs et charges à payer	287 761	128 058
Subventions à rembourser	201 400	-
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes	(11 926 245)	4 371 978
Charges payées d'avance	<u>(8 204)</u>	<u>30 666</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(9 609 060)</u>	<u>2 525 226</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(9 000 000)	(5 300 000)
Disposition de placements	<u>5 300 000</u>	<u>15 600 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>(3 700 000)</u>	<u>10 300 000</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(176 430)</u>	<u>(102 805)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(13 485 490)	12 722 421
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>34 380 811</u>	<u>21 658 390</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>20 895 321 \$</u></u>	<u><u>34 380 811 \$</u></u>
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts encaissés	544 277 \$	482 279 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement : la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycle universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 23 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de cette même loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé, Nature et technologies et Société et culture. Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La trésorerie, les placements de portefeuille, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions à rembourser ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que le Fonds a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

Revenus de placements de portefeuille

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention des placements au cours de l'exercice.

Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

CHARGES

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	<u>Durées</u>
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science*	55 560 594 \$	49 367 567 \$
Partenaires des Projets de recherche orientée		
apparentés sous contrôle commun	2 833 881	3 493 923
non apparentés	381 933	566 773
Autres	<u>3 008 255</u>	<u>3 731 763</u>
	<u>61 784 663 \$</u>	<u>57 160 026 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Traitements et avantages sociaux	3 058 663 \$	2 787 855 \$
Loyer et assurances	387 544	393 016
Honoraires professionnels	315 610	286 963
Transport et séjour	270 058	260 155
Amortissement des immobilisations corporelles	220 353	193 405
Frais de bureau	137 734	133 817
Entretien et réparation	69 637	60 221
	<u>4 459 599 \$</u>	<u>4 115 432 \$</u>

5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles des Projets de recherche orientée. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Subventions et bourses	6 123 282 \$	4 294 373 \$
Non affecté	339 396	453 613
	<u>6 462 678 \$</u>	<u>4 747 986 \$</u>

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2014, le placement de portefeuille, constitué d'un dépôt à terme, porte intérêts à un taux de 1,25 %; ce placement vient à échéance en mai 2014.

Au 31 mars 2013, les placements de portefeuille, constitués de dépôts à terme, portaient intérêts à un taux de 1,45 %; ces placements venaient à échéance entre avril et mai 2013.

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec - Santé	179 704 \$	306 411 \$
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	145 447	241 121
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	-	100 000
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	6 180 000	3 032 377
Ministère des Finances	37 800	-
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	152 222	3 000 000
Autres	99 541	7 169
	<u>6 794 714 \$</u>	<u>6 687 078 \$</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	320 282 \$	288 756 \$	31 526 \$
Équipement informatique	1 368 344	1 311 969	56 375
Améliorations locatives	400 852	388 404	12 448
Développement informatique	2 336 333	2 177 054	159 279
	<u>4 425 811 \$</u>	<u>4 166 183 \$</u>	<u>259 628 \$</u>
	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	305 343 \$	274 700 \$	30 643 \$
Équipement informatique	1 316 191	1 278 845	37 346
Améliorations locatives	389 137	384 354	4 783
Développement informatique	2 257 795	2 027 243	230 552
	<u>4 268 466 \$</u>	<u>3 965 142 \$</u>	<u>303 324 \$</u>

Les acquisitions de mobilier de bureau et d'équipement de l'exercice s'élèvent à 14 939 \$ (2013 - 24 291 \$) et il n'y a pas eu de disposition en 2014 et 2013. La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 14 056 \$ (2013 - 17 109 \$).

Les acquisitions d'équipement informatique de l'exercice s'élèvent à 71 465 \$ (2013 - 32 523 \$) et les dispositions de l'exercice s'élèvent à 19 312\$ (2013 - aucune disposition). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 52 436 \$ (2013 - 39 513 \$).

Les acquisitions d'améliorations locatives de l'exercice s'élèvent à 11 715 \$ (2013 - 132 \$) et il n'y a pas eu de disposition en 2014 et 2013. La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 4 050 \$ (2013 - 2 075 \$).

Les acquisitions de développement informatique de l'exercice s'élèvent à 78 538 \$ (2013 - 63 116 \$) et il n'y a pas eu de disposition en 2014 et 2013. La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 149 811 \$ (2013 - 134 708 \$).

Au 31 mars 2014, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut un montant de 17 484 \$ (2013 - 17 257 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2017. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2014 et 2013, les facilités de crédit étaient inutilisées.

10. SUBVENTIONS À REMBOURSER

	2014	2013
Fonds de recherche du Québec - Société et culture*	112 490 \$	- \$
Ministère des Finances*	75 000	-
Autres	13 910	-
	<u>201 400 \$</u>	<u>- \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fonds de recherche du Québec - Société et culture*	5 066 \$	- \$
Fonds de recherche du Québec - Santé*	251 284	158 142
Fournisseurs	147 157	84 837
Salaires et vacances à payer	510 158	382 698
	<u>913 665 \$</u>	<u>625 677 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2013</u>	<u>Subventions de l'exercice</u>	<u>Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice</u>	<u>2014</u>
Apparentés sous contrôle commun				
Fonds de recherche du Québec - Santé	29 010 \$	- \$	14 811 \$	14 199 \$
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	102 087	-	21 298	80 789
Fonds Vert	453 646	-	242 491	211 155
Ministère de la Santé et des Services sociaux	470 133	-	223 485	246 648
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	1 598 532	84 000	839 019	843 513
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 446 434	2 575 550	2 274 672	5 747 312
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	5 785	-	3 166	2 619
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	126 740	425 000	293 580	258 160
Ministère des Transports	567 325	-	226 784	340 541
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	3 000 000	3 000 000	150 000	5 850 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	713 077	1 637 135	1 692 320	657 892
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	28 226 319	29 426	13 397 871	14 857 874
Société de l'assurance automobile du Québec	114 629	(47 954)	33 330	33 345
Fonds de la recherche forestière du Saguenay-Lac-St-Jean	15 197	95 648	94 868	15 977
Mathematics of information Technology and complex system inc.	25 000	-	25 000	-
Novalait	332 176	280 315	349 616	262 875
Autres	201 465	60 023	183 077	78 411
	<u>41 427 555 \$</u>	<u>8 139 143 \$</u>	<u>20 065 388 \$</u>	<u>29 501 310 \$</u>

12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (SUITE)

	<u>2012</u>	<u>Subventions de l'exercice</u>	<u>Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice</u>	<u>2013</u>
Apparentés sous contrôle commun				
Fonds de recherche du Québec - Santé	32 758 \$	11 111 \$	14 859 \$	29 010 \$
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	119 834	11 111	28 858	102 087
Fonds Vert	1 745 888	-	1 292 242	453 646
Ministère de la Santé et des Services sociaux	414 080	200 000	143 947	470 133
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	1 633 401	500 500	535 369	1 598 532
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	4 906 914	2 680 000	2 140 480	5 446 434
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	24 947 175	17 482 200	14 203 056	28 226 319
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	8 992	-	3 207	5 785
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	142 152	257 500	272 912	126 740
Ministère des Transports	608 204	185 088	225 967	567 325
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	-	3 000 000	-	3 000 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	859 201	1 544 975	1 691 099	713 077
Société de l'assurance automobile du Québec	119 889	35 087	40 347	114 629
Fonds de la recherche forestière du Saguenay-Lac-St-Jean	279	331 426	316 508	15 197
Mathematics of Information Technology and Complex System inc.	1 000 000	-	975 000	25 000
Novalait	210 853	259 352	138 029	332 176
Autres	305 957	152 125	256 617	201 465
	<u>37 055 577 \$</u>	<u>26 650 475 \$</u>	<u>22 278 497 \$</u>	<u>41 427 555 \$</u>

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 19 546 076 \$ (2013 - 21 881 425 \$) représentant des revenus de subvention (note 3) et 519 312 \$ (2013 - 397 072 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 95 126 \$ (2013 - 97 861 \$) et représentent le coût des services courants.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2014, les engagements du Fonds sont de 56 809 905 \$ (2013 - 40 178 468 \$) à l'égard des subventions, et ce jusqu'en mars 2019, et de 12 552 279 \$ (2013 - 11 585 502 \$) à l'égard des bourses, et ce jusqu'en mars 2018. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 mars 2014.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des placements de portefeuille et des subventions à recevoir et autres créances. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements de portefeuille est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des subventions à recevoir et autres créances:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Subventions à recevoir et autres créances		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	6 551 072 \$	6 666 966 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	218 561	14 228
De 90 à 365 jours suivant la date de facturation	25 081	5 884
	<u>6 794 714 \$</u>	<u>6 687 078 \$</u>

16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à ce risque principalement au regard de ses subventions à rembourser ainsi que ses créiteurs et charges à payer.

Le Fonds considère qu'il détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Subventions à rembourser, créiteurs et charges à payer		
Moins de 90 jours	862 937 \$	391 483 \$
De 90 à 365 jours	252 128	234 194
	<u>1 115 065 \$</u>	<u>625 677 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements de portefeuille à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt est cependant réduit, car les placements de portefeuille sont prévus être détenus jusqu'à échéance.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2014.

PARTIE 6
ANNEXES

Liste des acronymes

AAPI	Association sur l'accès et la protection de l'information
Acfas	Association francophone pour le savoir
ADARUQ	Association des administratrices et administrateurs de recherche universitaire du Québec
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures et avancées du Québec
ADRIQ	Association de la recherche industrielle du Québec
BMP	Bourses de recherche en milieu de pratique
CAI	Commission d'accès à l'information
CASRAI	Consortium pour l'avancement des standards d'administration
CCTT	Centres collégiaux de transfert de technologie
CEST	Commission de l'éthique en science et en technologie
CFQCU	Conseil franco-québécois de coopération universitaire
CGE	Cadre de gestion environnementale
CIRAIG	Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services
CQVB	Centre québécois de valorisation des biotechnologies
CNCS-FEUQ	Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec
CRIAQ	Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec
CRMIR	Centre de recherche sur les matériaux renouvelables
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CVC	CV commun canadien
ERA-NET CHIST ERA	<i>European Coordinated Research on Long-term Challenges in Information and Communication Sciences & Technologies</i>
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FIR	Frais indirects de recherche
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds recherche du Québec – Nature et technologies
FRQSC	Fonds recherche du Québec – Société et culture
FRQS	Fonds recherche du Québec – Santé
INRIA	Institut national de la recherche en informatique et automatique
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MEDTEQ	Consortium de recherche industrielle et d'innovation en technologies médicales du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESRST	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MITACS	<i>Mathematics of Information Technology and Complex Systems</i>
MRIFCE	Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur
MRN	Ministère des Ressources naturelles
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
NE ³ LS	Aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux des nanotechnologies
OST	Observatoire des sciences et des technologies
PAE	Programme d'aide aux employés

Rapport annuel de gestion 2013-2014 du FRQNT

PAREA	Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage
PART	Programme d'aide à la recherche technologique
PIRA	Programme d'initiation à la recherche en aérospatiale
PNRI	Politique nationale de la recherche et de l'innovation
PROMPT	Partenariats de recherche orientée en microélectronique, photonique et télécommunications
R-D	Recherche et développement
SNG	Sciences naturelles et génie
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSHAL	Sciences sociales humaines, arts et lettres
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Regroupements stratégiques 2013-2014

Calcul Québec
Centre en chimie verte et catalyse (CCVC)
Centre d'étude de la forêt (CEF)
Centre d'étude interuniversitaire des structures sous charges extrêmes (CEISCE)
Centre d'études nordiques (CEN)
Centre interdisciplinaire de recherche en musique, médias et technologies (CIRMMT)*
Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD)*
Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT)*
Centre d'optique, photonique et laser (COPL)
Centre québécois sur les matériaux fonctionnels (CQMF)
Centre de recherche en astrophysique du Québec (CRAQ)
Centre de recherche sur le cerveau, le langage et la musique (CRBLM)*
Centre de recherche en électronique radiofréquence (CREER)
Centre de recherche sur les systèmes polymères et composites à haute performance (CREPEC)
Centre de recherche sur les infrastructures en béton (CRIB)
Centre de recherche sur les interactions hôte-parasite (CRIHP)
Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA)
Centre de recherches mathématiques (CRM)
Centre de recherche sur les matériaux auto-assemblés (CRMAA)
Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMR)
Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ)
Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP)
Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)
Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)
Ingénierie de technologies interactives en réadaptation (INTER)
Institut transdisciplinaire d'information quantique (INTRIQ)
Regroupement stratégique en science et application des plasmas (Plasma-Québec)
Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines (PROTEO)
Groupe interinstitutionnel de recherches océanographiques du Québec (Québec-Océan)
Ressources aquatiques Québec (RAQ)
Centre de recherche sur l'aluminium (REGAL)
Regroupement pour l'étude des environnements partagés intelligents répartis (REPARTI)
Regroupement stratégique en microsystèmes du Québec (ReSMiQ)
Regroupement québécois sur les matériaux de pointe (RQMP)
Réseau québécois en reproduction (RQR)
Centre de recherche interinstitutionnel en sciences du végétal (Centre SÈVE)
Centre de recherche sur les systèmes et les technologies avancés en communications (SYTACom)

*Partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Société et culture

Réalisation

Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et des services du Bureau du scientifique en chef du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQNT : www.frqnt.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

ISBN 978-2-550-70465-2 (imprimé)

ISBN 978-2-550-70466-9 (PDF)